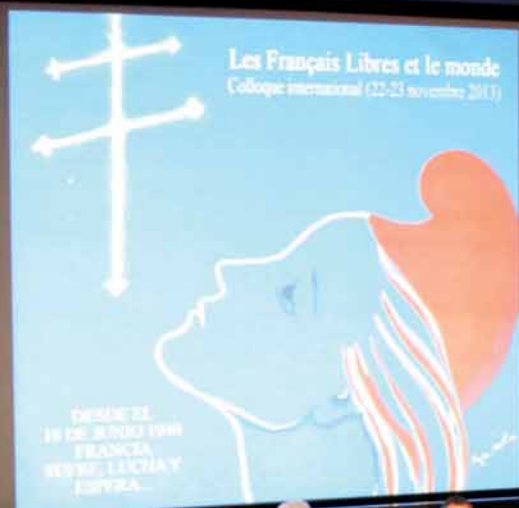


Fondation de la France Libre

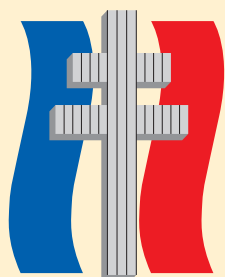


Colloque international
à l'Hôtel national des Invalides



Numéro
50

Sommaire



Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Décembre 2013
Numéro 50

En couverture :

Les intervenants et l'assistance, lors de la première séance du colloque, le matin du vendredi 22 novembre 2013, à l'Auditorium Austerlitz du Musée de l'Armée, à l'Hôtel national des Invalides. Photos du bas, de gauche à droite, Jean-François Muracciole, durant sa communication, lors de la troisième séance, le matin du samedi 23 novembre, François Broche et Frédérique Neau-Dufour, le même jour, et Thomas Vaisset, lors de son intervention, vendredi matin (photos Michel Gyllierminetti).

© Fondation de la France Libre

La Vie de la Fondation

Le mot du président	1
Les archives de la France Libre	1
Colloque international « <i>Les Français Libres et le monde</i> »	2
Le 9 novembre à Paris	4

Histoire

Journal de Joseph de Ferrières de Sauvebœuf (1 ^{re} partie)	5
Bir Hacheim. Relation des événements survenus entre le 26 et le 29 mai 1942 (4 ^e et dernière partie)	9
Le statut des juifs en Indochine sous le régime de Vichy	12
Historique de la stèle de la France Libre à Montauban	14

Livres

20

In memoriam

22

Carnet

25

Dans les délégations

26

Amicale de la 1^{re} DFL

30

Chez nos amis

31

N° commission paritaire : 0212 A 056 24
N° ISSN : 1630-5078
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :
59, rue Vergniaud - 75013 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80
E-mail : sylvaincornil@free.fr

VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z
Prix au N° : 5 Euros
Abonnement annuel : 15 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication – loi du 11 mars 1957 – sans autorisation de l'éditeur.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :
Imprimerie MONTLIGEON - 02 33 85 80 00
Dépôt légal 4^e trimestre 2013

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général Robert BRESSE
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain CORNIL-FRERROT
CONCEPTION GRAPHIQUE : Bruno RICCI

Le mot du président



Gâce à l'action de son jeune comité scientifique, la Fondation renoue avec ses traditions et son passé. Les deux journées de colloque, les 21 et 22 novembre, ont été d'une haute tenue. Elles ont permis de clarifier de nombreux points et, en certains domaines, d'apporter un éclairage nouveau sur des sujets que l'on croyait bien délimités.

L'exemple le plus marquant en est l'effectif global des Français Libres qui se situe probablement très au-dessus de celui retenu pour la constitution de la remarquable « liste Écochard ».

Ainsi, non content d'avoir nourri et précisé nos connaissances de la France Libre, ces journées ont vraisemblablement défini nos axes de recherche des deux prochaines années.

Un autre axe de recherche a mobilisé nos énergies : la recherche et l'acquisition d'un immeuble destiné à accueillir notre siège. Soutenue directement par notre bailleur actuel, la mairie de Paris, cette démarche est sur le point d'aboutir. Elle a justifié la décision de suspension de l'activité du club – qui, je le souligne, n'est en rien liée à l'existence de la Fondation – jusqu'à la fin des opérations de transfert.

L'abandon du siège actuel, en accord avec notre hébergeur, est d'abord et surtout motivé par la volonté de développer nos activités de recherche historique et de disposer, pour ce faire, d'un centre d'accueil et de documentation digne de ce nom.

Que cette information rassure ceux qui se sont inutilement inquiétés et que tous passent un joyeux Noël en attendant une année 2014 que je vous souhaite aussi bonne que celle que nous préparons pour notre Fondation.

Général Robert Bresse

Les archives de la France Libre

La mémoire de la France Libre passe par la conservation et la mise en valeur de ses archives. Or, pour une grande part, celles-ci demeurent méconnues et inexploitées, isolées dans des collections privées, sans classement.

Afin de soutenir le recueil des archives de la France Libre, la Fondation de la France Libre se dote d'un centre de documentation et de recherches, destiné à les accueillir, les trier, les inventorier et les mettre à disposition des chercheurs.

À terme, ces archives feront l'objet d'un dépôt au Service historique de la Défense.

Les anciens Français Libres et leurs familles qui s'interrogent sur le devenir de leurs archives et souhaitent assurer leur préservation peuvent prendre contact avec la Fondation :

à l'adresse électronique suivante :

sylvaincornil@free.fr

par courrier postal à :

Fondation de la France Libre 59 rue Vergniaud 75013 Paris

Colloque international « Les Français Libres et le monde »

Anciens de la France Libre, délégués et participants de la Fondation, historiens et étudiants en histoire sont venus nombreux, les vendredi 22 et samedi 23 novembre derniers, assister aux séances du colloque « *Les Français Libres et le monde* », qui se tenait à l'Auditorium Austerlitz du Musée de l'Armée, gracieusement mis à la disposition de la Fondation par son directeur, le général Christian Baptiste.

Ils ont pu apprécier la grande qualité des communications des différents intervenants, et débattre avec eux de cette vaste question : le caractère mondial de la France Libre, sous la présidence du général Robert Bresse, président de la Fondation, puis de Julian Jackson, professeur d'histoire française moderne – notre histoire contemporaine – à *Queen Mary University of London*, de Frédérique Neau-Dufour, directrice du Centre européen du résistant déporté, et enfin de Maurice

Vaïsse, professeur d'histoire des relations internationales à l'IEP de Paris.

Ancien Français Libre et historien reconnu de la France Libre, Jean-Louis Crémieux-Brilhac a tenu à conclure le colloque « *sur une image symbolique* » de cette « *France Libre actrice d'un renouveau* » et « *non seulement de la Libération* », une image « *toujours actuelle, celle du défilé de la victoire à Tunis le 20 mai 1943 devant Giraud et Eisenhower. Après le défilé des bataillons de l'armée d'Afrique de Giraud, parant de neuf, casqués, engoncés dans leur capote jusqu'au genou sous le soleil de mai, fusil Lebel sur l'épaule, les généraux victorieux ont vu défiler avec les unités britanniques les jeunes gaillards de Larminat et de Leclerc, parés du prestige de Bir Hakeim et du Tchad, en short et chemise à manches courtes, coiffés de calots multicolores, debout sur leurs camions, leurs automitrailleuses et leurs half-tracks* ».



Crédit photo : Michel Guyllerminetti

Vendredi matin, Philippe Ratte, agrégé d'histoire, membre du conseil scientifique, fait l'exposé liminaire du thème du colloque, en ouverture de la première séance.



Crédit photo : Michel Guyllerminetti

Philippe Oulmont, agrégé d'histoire, membre du conseil scientifique de la Fondation, nous fait partager sa réflexion sur « Les Free French et Albion ».



Crédit photo : Michel Guyllerminetti

À droite : Alain Soubigou, maître de conférences en histoire de l'Europe centrale contemporaine à l'Université de la Sorbonne Paris I, prononce son allocution sur « Les Français Libres d'Europe centrale ». À ses côtés, de gauche à droite : Vincent Giraudier, responsable de l'Historial Charles de Gaulle au Musée de l'Armée, qui a réalisé une présentation de « La France Libre dans l'espace mondial », le général Robert Bresse, qui préside la première séance, et Philippe Oulmont.

LA VIE DE LA FONDATION



Crédit photo : Michel Guyllierminetti

Deuxième à gauche : Christine Levisse-Touzé, directrice du Musée du général Leclerc de Hautecloque et de la libération de Paris - Musée Jean Moulin de la Ville de Paris, durant son intervention sur « L'Afrique du Nord, un désert pour la France Libre ? ». À sa droite, on reconnaît Guillaume Piketty, professeur à Sciences Po et « visiting professor » à l'université d'Oxford, qui vient de présenter « Les voies douloureuses de la reconquête. Les négociations militaires et diplomatiques avec le géant américain ». À sa gauche, le général Robert Bresse, Thomas Vaisset, agrégé d'histoire, du Service historique de la Défense, et Nicole Bensacq-Tixier, docteur en histoire des relations internationales, auteurs respectivement d'un texte sur « Maintenir et défendre la France Libre aux antipodes » pacifiens et « Les Français Libres en Chine ».



Crédit photo : Michel Guyllierminetti

De gauche à droite : François Broche, auteur d'un propos sur « Soutstelle, Messmer, deux destins de Français Libres », et Frédérique Neau-Dufour, durant la communication de Jean-François Muracciole sur « Les Français Libres étrangers », prévue initialement vendredi après-midi et décalée samedi matin.



Crédit photo : Michel Guyllierminetti

Remarques et questions du public ponctuent chacune des séances du colloque.



Crédit photo : Michel Guyllierminetti

Au centre, Martin Shipway, « senior lecturer » en histoire contemporaine française à Birkbeck, University of London, évoque, samedi matin, « Les Français Libres, la politique dite « de Brazzaville » et l'évolution de l'Union française après 1945 ». À ses côtés, Éric Jennings, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toronto, qui vient d'intervenir sur « La France Libre en AEF et au Cameroun : recrutement et extraction des ressources, 1940-1943 », et Frédérique Neau-Dufour, directrice du Centre européen du résistant déporté, qui préside la troisième séance.



Crédit photo : Michel Guyllierminetti

Samedi après-midi, Élisabeth Nadal, étudiante en master Histoire militaire, étude de Défense et politique de sécurité à l'université Paul-Valéry Montpellier-III, présente son « Étude sur les lieux de résidence des Français Libres après la Seconde Guerre mondiale ».



Crédit photo : Michel Guyllierminetti

Gérard Bossuat, professeur émérite de l'université de Cergy-Pontoise, chaire Jean Monnet ad personam histoire de l'unité européenne, analyse « L'unité européenne, une perspective pour les Français Libres ? ». À sa droite, Maurice Vaisse, professeur d'histoire des relations internationales à l'IEP de Paris, qui préside la quatrième séance.

Le 9 novembre à Paris

Le samedi 9 novembre dernier ont été organisées à Paris, en association avec l'Amicale de la 1^{re} DFL, les traditionnelles cérémonies d'hommage en mémoire du général de Gaulle, du général Brosset et des morts de la France Libre.

Cette année, le général Robert Bresse, président de la Fondation de la France Libre, excusé, était représenté par Noël Murati, président de l'Amicale de la 1^{re} DFL. La journée a commencé par un dépôt de gerbes devant la plaque du pont Bir Hakeim et le monument du général

Diégo Brosset et de la 1^{re} division française libre, à 10 heures. Elle s'est conclue à 11 heures au rond-point des Champs-Élysées, où Noël Murati a déposé une gerbe tricolore en forme de croix de Lorraine au pied de la statue du général de Gaulle.



Crédit photo : Yves Ropars

Après le dépôt de gerbe, sur le pont Bir Hakeim. De gauche à droite, Louis Kasni Warti, ancien du BIMP, Michel Judde, président de l'association des ex-invisibles, le général Laurent Demolins, fils du colonel Bernard Demolins, Bernard de Gaulle, Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, Jean-Manuel Hue, maire adjoint chargé de la mémoire, du monde combattant, de la citoyenneté, de l'intégration et des grandes causes nationales du quinzième arrondissement, le représentant de l'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées, Roger Nordmann, ancien du 1^{er} RA, Odette Christienne, conseillère de Paris déléguée, chargée des fonctions de « correspondant défense », Henri Brosset, fils du général Diégo Brosset, le colonel Tony Maffeis, commandant de la 13^e DBLE, et Blandine Bongrand Saint Hillier.



Crédit photo : Yves Ropars

Noël Murati, Odette Christienne et Gérard Delbauffe, président du Souvenir Français et administrateur de la Fondation de la France Libre, déposent la gerbe de la Fondation au monument Brosset.



Crédit photo : Yves Ropars

Allocution de Pierre Saint Hillier au pied de la statue du général de Gaulle.



Crédit photo : Yves Ropars

Dépôt de la gerbe des Témoins de l'Histoire à la RATP.

Le représentant du chef d'état-major aux armées, Odette Christienne, Noël Murati et Gérard Delbauffe se recueillent après le dépôt de la gerbe de la Fondation.



Crédit photo : Yves Ropars

Journal de Joseph de Ferrières de Sauvebœuf (1^{re} partie)

Né à Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise) en 1918, Joseph Ferrières de Sauvebœuf s'engage au 6^e bataillon de chasseurs alpins en 1936. Passé le peloton des élèves caporaux, il sert avec le grade de sergent dans la section du lieutenant Dureau¹, à la 1^{re} compagnie du capitaine Lalande².

Engagé dans les Forces françaises libres en juillet 1940, il sert au 1^{er} bataillon de chasseurs, avant de rejoindre le peloton d'élèves officiers de Camberley et d'être promu aspirant, en mai 1941. Affecté à la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère, il rejoint à Beyrouth son unité, avec laquelle il prend part à la bataille de Bir Hakeim, aux combats de l'Himeimat puis à la campagne de Tunisie. Promu lieutenant en juin 1943, il est tué par des éclats d'obus devant Pontecorvo, en Italie. Il a été fait compagnon de la Libération par décret du 20 novembre 1944.



Joseph de Ferrières de Sauvebœuf, sans date (coll. de Ferrières).

Saint-Martin-de-Bavel

(du 3 au 18 avril 1940)

Mercredi 3 avril - Je suis logé à Saint-Martin-de-Bavel, qui est un petit village de l'Ain, chez un vieux professeur, le doyen du village : monsieur Mermet. J'ai un grand lit pour moi tout seul et je partage ma chambre avec Peynoit³ et Chabert⁴ ; à côté de moi loge le lieutenant Dureau, qui a ici en ce moment sa femme et son fils (10 mois).

Ce matin comme d'habitude, je me suis tôt levé et j'ai été prendre mon café à la popote. J'ai traversé la grande prairie qui sépare la maison du reste du village ; j'ai bousculé mes groupes qui ont de la difficulté à se lever dans leurs cantonnements, une espèce de remise, puis, je traverse le village, où déjà les chasseurs courent se laver près de la roulante de la 2^e compagnie, où un grand cuistot roux me salue ; je prends le café dans cette petite pièce enfumée qui nous sert de cuisine. Les deux cuisiniers, Rayon et Delaquerre, nous donnent du jus fumant, puis je retransverse le village et rassemble la section,

groupes Frank⁵, Peynoit et Chabert. Ce matin, travail de point d'appui.

Le soir, nous bouclons les sacs et partons par une pluie battante faire une manœuvre de nuit. Nous sommes lourdement chargés et la pluie colle aux genoux.

Je mène la section, l'adjudant étant parti en avant.

Nous montons la tente sous une pluie battante ; la tente laisse déjà passer quelques filets d'eau. Nous cassons la croûte, puis partons creuser les tranchées à 3 kms de là. Il pleut toujours et les groupes travaillent cependant le mieux possible dans la boue jusqu'au ventre.

Vers 23 heures, il pleut toujours – nous rentrons dans les tentes – je me défais de mes affaires et m'enfouis dans le duvet envoyé par Mag. – Je dors. Je crois que pas une seule nuit de ma vie, sauf en Norvège, je n'ai dormi aussi peu. Réveil à 6 heures...

Jeudi 4 avril - Nous repartons faire une petite guerre. Il pleut. Je partage mon tour de tranchée avec Perey. L'ennemi, figuré par le 14^e chasseurs, arrive. S'ils savaient ce qu'on s'en f... ! Enfin, vers 13 heures, nous rentrons – 15 kms par une pluie toujours battante. Dîner rapide. Je rentre mouillé et crotté chez le père

¹ Pierre Dureau (1915-2006), sous-lieutenant de réserve au 6^e BCA, s'engage dans les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940. Au bataillon des chasseurs de Camberley comme instructeur, il est affecté à l'état-major du général de Gaulle à Londres (mars-août 1941) puis au bataillon de marche n° 7 jusqu'en septembre 1942 et à la 13^e DBLE, avec laquelle il participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie et de France. Il est compagnon de la Libération par décret du 28 mai 1945.

² André Lalande (1913-1995), saint-cyrien affecté au 6^e BCA en 1937 avec le grade de lieutenant, est promu capitaine pendant la campagne de Norvège. Engagé dans les Forces françaises libres en juillet 1940, il assure l'encadrement des jeunes volontaires à Delville Camp, avant d'être affecté à l'état-major des forces terrestres à Londres (mai 1941) puis à la 13^e DBLE, avec laquelle il participe à tous les combats de la 1^{re} DFL en Libye, Italie et France. Il est fait compagnon de la Libération par décret du 20 novembre 1944.

³ René Peynoit, né le 20 octobre 1918. Engagé dans les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940 auprès du capitaine Redel, officier des détails à Delville Camp, il sert au bataillon des chasseurs jusqu'au 16 mars 1941, puis au bataillon des tirailleurs de l'Oubangui, du 1^{er} juillet 1941 au 21 décembre 1943, sous les ordres du colonel Baré.

⁴ Alexis Chabert, né le 4 mars 1918 à Grenoble, lieutenant au 6^e BCA, engagé dans les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940.

⁵ Georges Franck, né le 30 août 1916 à Oberdorf, sergent au 6^e BCA, engagé dans les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940.

Mermet ; j'étends tout mon équipement dans la cuisine et dans l'escalier, avec ceux de mes camarades. On se met à fumer... Inutile de dire que je me couche de bonne heure.

Vendredi 5 avril - Repos sur toute la ligne. Je joue au bridge avec les camarades.

Samedi 6 avril - Concours de tir. Le soir, avec l'adjutant, Clayette, Chabert, Bally, Tunan et Hemery, nous allons dîner à Mormieux. Mormieux est un petit village très calme, au bord d'un lac, qui domine le château de Grammont. Douceur d'un soir de printemps, l'odeur même de la terre, la douce odeur de France. Le soleil qui descend et ce lac si calme avec ces grands bois qui le longent – cette petite route tranquille. La patronne était cuisinière chez les Bourbon-Parme. Le fils nous ramène le soir, tard, dans sa vieille voiture...

Dimanche 7 avril - Les permissionnaires sont rappelés. Bridge à la popote. Le départ semble imminent.

Lundi 8 avril - De jour au bataillon. Corvées diverses. Rien d'intéressant.

Mardi 9 avril - Schmidt et Cossey sont nommés sergents-chefs. Je suis un peu dépité de ne pas être nommé. Nous nous préparons au départ – nous faisons les sacs. Le soir, cependant, il y a tir. Je fais un joli tir de groupement avec le fusil de Gino.

Mercredi 10 avril - Au matin, nous apprenons que la 13^e et la 54^e demi-brigades se sont embarquées pour Brest.

Jeudi 11 avril - Nous nous préparons à partir. Les ballots de section sont faits. Les hommes sont calmes, mais on sent de la nervosité dans l'air.

Vendredi 12 avril - Un an, jour pour jour, que nous avons quitté Grenoble. Je suis nommé sergent-chef – on vient me le dire pendant que je mangeais – 12 heures. Chantel⁶, qui vient d'être nommé adju-

dant, me donne ses galons. Les sacs sont prêts. Le mien pèse 28 kg et c'est l'un des plus légers.

Samedi 13 avril - Départ... Le bataillon est groupé dans les rues du village. Il fait très beau. Beaucoup de parents et de femmes, des hommes sont là. Madame Labeaume⁷ est arrivée juste à temps. Les hommes ont bu et le moral est bon. Le bataillon fait un grand carré dans le jardin. Le capitaine Buttet me donne l'ordre de descendre les couleurs. Puis, musique en tête, nous partons, tandis que les femmes pleurent et nous embrassent. Raynaud, lui, ne s'en fait pas, il saute au cou d'une dame très élégante, l'embrasse et rejoint les rangs : c'était la femme du lieutenant Berchous !!!

Nous faisons route sur Belley – environ 12 kms – le temps est splendide ! Le petit caporal-chef Brouillard, à chaque halte, me propose de trinquer avec lui au champagne – cela sonne un peu. Peynoit nous a quittés pour la 2^e section – cela me fait de la peine à la veille du baroud !

Nous attendons très tard dans la nuit. Les mulets de la CA⁸ font des difficultés pour s'embarquer. Je me couche dans l'herbe fraîche à côté de la gare ; puis enfin nous embarquons. Toute la section dans un wagon à bestiaux – j'ai pris un angle où je m'installe le moins mal possible à côté de Chabert. Les hommes, ayant assez bu, s'endorment. Je ne tarde pas à en faire autant.

Dimanche 14 avril - Départ à 2 h 39 du matin. Je dors bien. Nous passons à Lyon, Bourges, Tours – j'ai toujours peur qu'un de mes sauvages ne tombe à la portière ; ils sont au moins une dizaine, serrés, jambes pendantes...

Lundi 15 avril - En passant dans une petite gare, Oriol resquille 3 énormes fromages qui font nos délices. Un vol de plus. À 11 heures, nous apercevons la mer – à 18 heures, nous arrivons à Brest. Le débarquement est long. Enfin, nous montons dans de gros camions qui nous mènent à Guipavas.

Arrivés là, je loge mes hommes et m'en vais avec Frank chercher une carrée⁹ pour dormir. La première boutique où nous

entrons, une petite quincaillerie, est tenue par une brave dame qui nous offre l'hospitalité. Elle installera un lit dans le salon, mettra ses filles dans son lit et « pour une fois couchera avec son mari ». Fatigués, nous dormons, Frank et moi, comme des braves...

Mardi 16 avril - Le matin, ma vieille locataire nous offre à déjeuner ; pain beurré salé, un grand bol de café au lait, 2 ou 3 verres d'alcool et je pars à ma section. Je m'installe dans un coin et écris mes dernières lettres de France : maman, Guy et Sonia !

Le soir, le commandant m'engueule parce que nous n'avons pas assez d'allure.

Mercredi 17 avril - Je fais couper mes cheveux par une charmante petite coiffeuse pour dames ; elle fait quelques difficultés.

Je trouve ça tordant ! Salomon flirte avec elle.

Nous recevons nos *windjacks*¹⁰ – je crois qu'on embarque demain.

Bringue à Brest, très calme d'ailleurs...

Jeudi 18 avril - Frank, ayant bu comme un Polonais, ne rentre pas... Réveil à 4 heures. Ballots à embarquer – jus...

Défilé extrêmement digne dans Brest, fanfare en tête. Les gens nous regardent comme si nous allions à la fête ; pas de mots gentils ! On va pourtant se faire casser la gueule pour eux, à ces idiots là.

Longue attente sous la pluie – de petits gosses nous donnent des cigarettes et des bonbons.

Nous embarquons sur le *Djenné*, un assez gros paquebot. J'ai une cabine de 1^{re} que je



Le paquebot Djenné (coll. particulière).

⁶ Paul Chantel, né le 29 septembre 1912, à Saint-Éloy-les-Mines. Engagé le 1^{er} juillet 1940 à Delville Camp, il sert sous les ordres du capitaine Hucher au bataillon des chasseurs jusqu'au 1^{er} février 1941, à l'escadron mixte du capitaine de Savelli du 1^{er} février au 1^{er} août 1941, puis rejoint le bataillon des tirailleurs de l'Oubangui en septembre 1941.

⁷ Jean Labeaume (né le 11 juin 1918 à Moutiers) est sous-lieutenant au 6^e BCA et rejoint la France Libre en juillet 1940.

⁸ Compagnie d'accompagnement (NDLR).

⁹ Dans l'argot militaire, une chambre (NDLR).

¹⁰ Le windjack est un coupe-vent (NDLR).

partage avec Cossey. Le *Flandre*, où est le 12^e, part – nous le suivons. Sur les quais, les musiques des équipages de la flotte nous jouent la *Sidi-Brahim*.

J'ai quitté le sol de France à 6 h 10. On part à 21 h 05.

En mer

(du 18 au 28 avril 1940)

Du 18 au 19 avril - Je dors comme un dieu ! Cabine sympathique. Deux lits côte à côte, une armoire, de l'eau courante : une bonne cabine de 1^e. Je la partage avec le sergent-chef Cossey qui a toujours été un bon camarade.

La mer est bonne et nous sommes escortés par quelques contre-torpilleurs. Les hommes de ma section dorment dans les cabines de 3^e qui ne sont pas mal.

Je les visite ce matin. Nous mangeons. Les sous-officiers dans de bonnes salles à manger. Pas grand-chose. Le bar est bien mais est si haut sur le navire que l'on se sent comme sur le haut d'un sapin quand j'aidais Gilles à dénicher les nids...

Sur le pont arrière, il y a les mulets. Les pauvres bêtes sont encagées dans d'étroits box et ne peuvent ni se coucher ni remuer – elles sont quand même mieux que celles qui sont en-dessous des soutes.

Dans le fond du cargo, tout en bas, il y a la compagnie hors-rangs qui nage dans le fumier des mulets, le dég... des hommes malades. C'est vraiment pas beau.

Vers 6 heures, deux sourdes détonations, nous nous mettons à zigzaguer – mais le danger est passé – il paraît que le contre-torpilleur de gauche a fait sauter un sous-marin à la grenade.

Je me couche de bonne heure...

Samedi 20 avril - Voyage vraiment délicieux ! Moins d'incidents qu'hier. Nous arrivons à Greenock.

Sur le bord de la mer, de jolies maisons, en particulier un château en briques roses où on imagine une jolie châtelaine anglaise, genre « *Lady Chatterley* ». Les Anglais nous saluent de loin.

« *Encore de ceux qui paient pour qu'on se fasse casser la gueule.* »

Des bateaux italiens, finlandais, norvégiens. Nous faisons du mazout et de l'eau. Des Anglais montent à bord ; des grands gars propres et disciplinés – j'aimerais que les gars du bord soient mieux – ils placent deux *Oerlikon* : de jolis 25 antiaériens.

Je fais l'interprète, mais je m'aperçois que j'ai bien oublié mon anglais.

C'est tout un travail que d'installer ces armes, mais nous y arrivons à la fin.

Dimanche 21 avril - Nous partons à une heure du matin, alors que je dors comme un brave. La messe a lieu à 9 heures. Je déjeune vers midi, mais je suis assez peu solide et manque de renvoyer mon déjeuner. Le commandant me fait appeler pour que je sois interprète à la passerelle. C'est assez rigolo d'être ainsi sur la passerelle d'un gros bateau comme le nôtre. Les officiers de la marine marchande sont gentils mais ne dégottent pas bien, excepté le second qui est vraiment bien¹¹.

À 6 heures, je prends le quart, aidé par un signaleur de la marine anglaise. Le destroyer qui nous précède nous envoie des messages fréquents du genre : « *Si sous-marin sur la droite, hissez un signal double, cône pointe en haut, ou jaune sur fond vert* ».

Mon pauvre anglais, suffisant pour discuter le coup avec de petites Anglaises, il y a 5 ans, à Torquay, est bien mis à l'épreuve. J'ai des remords de conscience et n'ai qu'une peur, c'est de m'être trompé et que le convoi coule par ma faute. À la fin, il y a tant de messages que mon signaleur anglais et moi décidons qu'ils nous ennuient ; nous avons envie de dormir et n'en pouvons plus ; aussi le commandant du destroyer peut bien rouspéter dans son bateau. Cependant, nous prenons encore : « *Route au 75 – suivez-moi à Scapa-Flow* ».

À minuit, le lieutenant Dureau me remplace à la barre et je descends enfin me coucher.

Lundi 22 avril - Quand je me réveille, nous sommes en baie de Scapa-Flow. Sale impression de pays plat et triste.

Beaucoup de marins. Pour la première fois depuis le début de la guerre, je comprends ce que c'est, « *se la faire casser pour quoi ?* », pour une bande de salopards, de politiciens tarés qui pelotent de jolies femmes dans des bureaux pendant que nous grelottons là-haut à côté de nos camarades tués. Donner notre vie pour la patrie, disent-ils ? Moi, je me bats pour moi, je donne ma peau pour mon petit village, pour maman, mais pour cette race pourrie ! très peu ; et je sens ce soir que je

n'en sortirai pas, que ma peau est déjà vendue et... achetée !

Mardi 23 avril - Je ne bouge pas – ou plutôt le bateau ne bouge pas – j'ai pensé à ce que je disais hier. Au fond, la mort, ce n'est pas grand-chose ; le gros embêtement, c'est de passer de la vie à... ?? Après tout, je suis catholique, j'ai mené une vie normale, et la mort d'un soldat vaut tout de même mieux que celle d'un bourgeois. Dieu est infiniment bon – l'ennui, c'est cette souffrance, ce débat idiot de la vie qui ne veut pas finir. Ah ! la mort glorieuse de papa !

Mercredi 24 avril - Nous partons vers 16 heures pour la Norvège. Adieu l'Angleterre.

Jeudi 25 avril - Aujourd'hui, c'est mon anniversaire – 22 ans. Maman et les sœurs doivent penser à moi. Moi, je suis malade, mais alors malade ! Ce matin, j'ai essayé de prendre mon quart d'interprète sur la passerelle, mais j'étais si malade que j'ai tout renvoyé ! Les matelots se f... de moi, mais jamais un Ferrières n'a eu le pied marin ! Le soir, je me couche avec ce vieux Cossey, qui est malade aussi – mais moi, quand j'ai tout rendu, il faut que je rende encore.

J'appelle un garçon de cabine et je lui demande du thé – il refuse – malgré mon mal d'estomac, je l'engueule et lui dit que, si je me fais tuer, je viendrai danser autour de lui une telle danse qu'il en deviendra fou !

Il m'en apporte une bonne tasse, à la fin.

Vendredi 26 avril - Cela va mieux. Je vais déjeuner et dîner à la salle à manger ; le soir, je joue au bridge sur une table faite avec un côté de mon armoire.

Nous préparons nos sacs, nous nous attendons à débarquer demain.

Norvège

« *...face au soleil avec la chemise claire...* »
Joseph de Ferrières de Sauveboeuf

Samedi 27 avril - Vue de la côte de Norvège, ce matin, à 8 h 50, de la fenêtre gauche de ma cabine. Messe dans ma chambre. Que Dieu me protège pendant cette campagne ! Puis nous longeons un fjord formidable : de petites maisons rouge sang ou jaune clair, ou vertes, dans

¹¹ Quand il est intransitif, « dégouter bien » signifie « faire une bonne impression, avoir belle tournure » (NDLR).

une neige poudreuse. De petits enfants jouent à la luge : des paysans rentrent, les skis aux pieds. De jolis bois de sapins ou de pins qui arrivent jusqu'au bord du fjord. On comprend les gens qui viennent passer 15 jours ici.

Nous sommes tous là sur le pont et regardons ce nouveau pays que l'on sent ami et que, nous Alpains, nous aimons car il nous rappelle notre neige, nos montagnes, notre vie rude et brutale.

Le soir, à 11 heures, il fait encore jour. Le *Djenné* largue l'ancre dans un fjord ravissant. Des cinquantaines de barques de pêche viennent tout autour de nous, et nous commençons à débarquer.



En Norvège, le char du lieutenant Daniel Divry, de la 34^e compagnie autonome de chars de combat, a sauté sur une mine. Au fond, le village d'Ankenes, près de Narvik (coll. Divry).

Dimanche 28 avril - Nous débarquons dans un petit port appelé Salengen. Beaucoup de neige glacée. Maisons confortables de bois. Hôtels. Entrepôts. Nous renfilons nos sacs et Lalande nous dit que nous n'avons guère de marche à faire avant de trouver nos cantonnements.

La route est défoncée et nous glissons terriblement, chargés comme des baudets. Au bout d'une heure de route qui longe le fjord, bien joli à considérer si nous pouvions en goûter les beautés, nous arrivons à un petit hameau appelé Soejwoein.

Je grimpe en tête de la section, discute avec le capitaine et le tôlier en anglais. Nous nous débrouillons et logeons dans une chambre un groupe, l'adjudant et moi. Ce type est un brave gars, un peu bête. La femme n'est pas mal. On se couche. C'est un peu dur, mais fatigués, nous dormons bien.

Après quelques heures de sommeil nous sortons – allons chercher nos affaires – nous sommes à 35 kms de Narvik et c'est

ce matin, pour la première fois, que j'entends faiblement le canon.

Les gens sont aimables mais distants.

Lundi 29 avril - Nous restons au même pays, mais nous nous apprêtons à partir. Je boucle mon sac. Nous allons à la messe dite par Beytot au PC, je me lave torse nu dans la neige au grand ébahissement des Norvégiens.

Le soir, nous saoulons nos hôtes : le mari nous danse une gigue norvégienne, c'est vraiment rigolo. Je me débrouille pour lui resquiller un couteau, que bêtement je donne à mon chef de section. Parés pour partir ce soir, nous ne partirons que demain.

Mardi 30 avril - Nous nous levons à 7 heures, puis allons en tenue de combat nous embarquer, là où nous avons débarqué, il y a deux jours.

Les Anglais sont à la AA¹² des bateaux. Nous faisons un voyage calme, précédés par un contre-torpilleur anglais. Jolis paysages blancs et noirs sur le fond vert de la mer.

Au débarquement, nous revêtons nos cagoules blanches qui nous font paraître en chemise de nuit. Nous appuyons sur la gauche pour laisser passer la SES¹³ lourdement chargée de skis, qui est close par Chantel et qui part en reconnaissance.

La marche que nous faisons est extrêmement dure ; la neige fond et nous marchons pendant 6 heures avec plus de 30 kg sur le dos, enfoncés jusqu'aux genoux.

Le pays, cependant, est joli. De calmes et solides Norvégiens nous dépassent en uniformes gris-vert.

Enfin nous arrivons dans un petit village et nous cantonnons, à moitié morts de fatigue. Le logement est sale. Les boches y étaient avant-hier. Le type nous demande si nous sommes Anglais, Allemands ou Français.

Je fais sécher mes chaussettes, bourre mes chaussures de paille et m'enroule dans mon sac de couchage au moment où Fournier, mon tampon¹⁴, m'apporte un bon chocolat bien chaud.

Je ne dirai jamais assez combien Fournier a été gentil et courageux pour moi, pendant toute cette courte campagne. Il a été plus dévoué pour moi que n'importe quel autre.

(à suivre)

¹² Artillerie antiaérienne (NDLR).

¹³ La section d'éclaireurs skieurs (NDLR).

¹⁴ Dans l'argot militaire, l'ordonnance d'un officier (NDLR).

ABONNEMENT - ABONNEMENT - ABONNEMENT - ABONNEMENT

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

M^{me}, M^{lle}, M. :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

- Désire s'abonner à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros)
 Désire offrir l'abonnement à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros)

Je joins à cet effet un chèque de 15 € (par abonnement) libellé à l'ordre de :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE
59 rue Vergniaud – 75013 PARIS

(il est impératif de souscrire un abonnement pour recevoir la revue de la Fondation de la France Libre)



Bir Hacheim. Relation des évènements survenus entre le 26 et le 29 mai 1942 (4^e et dernière partie)

*par le sergent-chef Joseph Molina,
de la 5^e Cie de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère*

Je me réveille en sursaut. Des explosions font trembler le sol. J'entends les voix de mes compagnons qui crient quelque chose. Je sors dehors mon abri, en même temps que des sifflements stridents et prolongés ébranlent l'air. Des explosions, bien proches cette fois, me font jeter par terre, dans la tranchée.

Jumbo est à côté de moi aussi, étendu par terre et regardant le ciel avec ses yeux pleins d'angoisse. En le regardant, je me fais l'idée de mon propre état aussi.

Je dois être pâle, comme lui, certainement. Je ne sais pas, seulement mon estomac a quelque chose que je connais déjà... Je regarde vers le ciel et, entre les petits et légers nuages qui tachent le ciel limpide, de sinistres formes mobiles sillonnent l'air comme des oiseaux de proie, tournant autour des victimes.

« *C'est en pagaille qu'ils viennent maintenant les ranis* », me dit Jumbo, soutenant son casque d'acier de la main.

« *Je n'ai pu les compter tous. Ces salauds lâchent des bombes partout* », dis-je, regardant toujours là, en haut, les « *Stukas* » revoltant¹ et piquant avec acharnement sur nous.

« *Il y en a soixante, je les ai comptés.* »

C'est le Breton qui dit ça, en crachant... Il crache toujours.

Les canons anti-aériens pointent furieusement tout l'espace. Mais aucun avion ne tombe et pourtant, ils tirent juste, les marins.

« *Est-ce que, vraiment, ils ont de la chance, ces boches-là... aucun qui tombe.* »

Seulement, pour s'arranger la cravate², l'un va le charger, laisse voir la tête, derrière le tournant de la tranchée.

Un nouveau sifflement nous fait encore plonger la tête, entre la poussière du sol. Tout tremble. Heureusement nous sommes encore vivants. Ça n'était pas pour nous encore. Je respire profondé-



Vent de sable sur la position française de Bir Hakeim (ECPAD).

ment et mes regards rencontrent ceux de Jumbo. Il a une drôle d'expression.

« *Criminels ! Bandits ! Quelle rage ils ont.* » Et le Breton, en disant ça, regarde en dehors de la tranchée les explosions des dernières bombes. « *Regardez, quelle fumée et poussière ils ont soulevées, ces salauds !*

– *C'est encore dans le QG.*

– *Mais chef* », dit encore le Breton, « *les marins ils ont bien travaillé, hein ! Moi, si j'avais été en l'air, à la place des aviateurs, nom de Dieu, j'aurais eu chaud, hein ! Nom de Dieu.* »

L'aviation commence à disparaître vers l'ouest.

Nous nous levons et sortons de la tranchée. Moi, je retire mon casque d'acier, qui commence à être un peu lourd. En face de moi, il y a une petite excavation et je vois sortir, tout affairé, un de la 5^e en train de se boutonner le pantalon. Il est sourd comme un tonneau.

Le pourvoyeur, toujours blagueur lui demande : « *Dis, tu n'as pas entendu ?*

– *Quoi... ?* » demande l'autre, surpris et en regardant sa montre-bracelet. Elle est arrêtée. Nous rions tous, plus que pour la réponse, de la drôle de façon de marcher qu'il a avec sa jambe tordue.

Le soleil commence à lancer ses rayons aigus sur nous.

On fait un peu de thé, avec de l'eau qui sent le pétrole. Elle n'est pas mauvaise, une fois bouillie, le goût est moins... et en plus, on est habitué.

C'est moi qui ai fait le thé ; une fois qu'il est fini, j'appelle tout le monde. Jumbo s'amène avec un quart³ de dimensions fantastiques. On dirait un pot de chambre.

¹ Néologisme signifiant que les Stuka exécutent de nouvelles voltes, avant de piquer (NDLR).

² « S'arranger la cravate » : expression argotique signifiant « se faire bien voir » (NDLR).

³ Gobelet de fer-blanc, muni d'une anse et dont la contenance est d'environ un quart de litre (NDLR).

« *C'est pour te baigner, ça ?* », demande, ironique, le pourvoyeur.

« *Allez, allez, ce n'est pas si grand que ça, va !* »

Le Breton me touche du coude : « *Oh ! Non, il peut venir en deux fois pour boire le thé. Non ?* »

« *Eh, attention vous tous ! À vos postes* », crie le chef.

Nous courons vers le canon. Les obus sont prêts immédiatement.

« *Qu'est-ce, chef ?* », demandé-je, sans voir rien d'anormal nulle part.

« *Tiens, regarde... là sur l'horizon à droite du grand rejeim [?].* »

Je prends les jumelles qu'il me donne et, en les dirigeant vers la direction qu'il m'a signalée, je distingue, assez loin encore, des silhouettes groupées qui se meuvent.

Il y en a à droite, à gauche, devant et derrière.

« *Qu'est-ce que ça veut dire, chef ?* », lui demandé-je en lui rendant ses jumelles.

« *Ça, on le verra plus tard. On dirait que c'est l'infanterie qui vient vers nous.* »

« *Je ne crois pas à une attaque comme ça sans artillerie et sans chars* », dit le Breton.

« *En tout cas, prépare tes chargeurs et ton FM* », lui avertit le chef.

« *Vous en faites pas, tout est prêt pour les recevoir.* »

– *Regardez maintenant, on les voit bien.* »

Eux avancent vers nous... mais ils vont en groupes assez grands pour venir à l'attaque. Oui, on les voit bien à l'œil nu et à leurs manières, ne disent rien d'agressif.

Encore très loin, nous ne pouvons pas bien nous rendre compte de leurs unifornes, s'ils sont anglais ou ennemis.

Maintenant, toute la position les a vus, et tout le monde, dans les tranchées, suit tous leurs mouvements, les armes prêtes à côté, pour parer à toute éventualité.

Soudain, un groupe d'une dizaine environ apparaît devant nous à courte distance, sortant d'un petit ravin qui les masquait, et portant, étendue vers nous, une grande toile blanche.

« *C'est des Allemands qui viennent se rendre* », s'écrie le chargeur, courant vers le chef.

« *Ça se pourrait bien* », dit-celui-ci en regardant avec plus d'attention vers le groupe qui avance toujours.

« *Ce sont peut-être des types qui se sont perdus et ayant faim et soif, préférant être faits prisonniers que de crever dans le désert* », suggéré-je.

Les groupes avancent toujours dans toutes les directions, et, pour le côté droit, sont déjà assez près des premiers postes avancés. Et même nous voyons se détacher un groupe de quatre et aller à leur rencontre.

Le groupe devant nous est encore à sept ou huit cent mètres, et nous ne pouvons pas encore très bien apprécier, en détail, leurs costumes.

« *Donc, si ce sont des troupes ennemies qui se rendent, voilà qu'est finie l'offensive de Rommel* », me dit le pourvoyeur.

« *Je ne sais pas, mais ça m'étonnerait qu'il en soit ainsi... je ne peux pas croire que ces soldats soient ennemis et qu'ils viennent se rendre.* »

– *Alors ! Une attaque ?*

– *Non parce qu'ils sont trop près, et ne paraissent pas porteurs d'armes* », lui répond le chef.

Nous pouvons enfin les identifier. Le groupe qui avance vers nous est arrivé au deuxième champ de mines. Ils sont habillés en short et coiffés du bonnet anglais...

« *Mais... qu'est-ce que c'est que ça ?* », s'exclame le chef. « *Ce sont des Anglais ?* »

– *Oui, et d'où c'est qu'ils sortent ?*

– *Ça, c'est qu'ils se sont évadés, certainement.* »

Nous sortons de la tranchée, et sur les parapets, nous leur faisons signe de venir. Les hommes de la 5^e Cie sont aussi en dehors de leurs tranchées. Nous nous avançons à la rencontre des Anglais. Quand nous sommes près d'eux, nous nous apercevons qu'ils sont Hindous.

Leurs visages sont horribles. On dirait des cadavres vivants. Leurs lèvres sont pâles, horriblement pâles et sèches, et les yeux, brillants et à moitié sortis de leurs orbites, nous donnent l'angoisse de les regarder.

Ils sont six, dont un sergent, et sa maigre est extrême.

Nous les conduisons à notre position, et les faisons asseoir. On leur donne du thé encore chaud. Ils le boivent avidement, avec un empressement d'avare.

L'un d'eux, le plus maigre, ne boit pas le quart que je lui ai donné. Je lui fais signe de le boire, avec le geste, car je ne parle pas un triste mot d'anglais. Lui me regarde, avec ses yeux, comme un fou, et prend son bonnet et le porte à la bouche.

Je crois qu'il a faim et lui apporte une boîte de *corned-beef*. Lui la repousse de la main et continue à mâcher son bonnet. Soudain, il bascule sur la tranchée, les yeux grands ouverts.

Nous nous précipitons pour le secourir, et on le transporte dans l'abri de Jumbo, on le couche sur les couvertures et on lui passe un peu d'eau fraîche sur tout le visage.

Le sergent hindou nous fait comprendre qu'ils ont passé trois jours sans manger ni boire et que son camarade a très soif.

L'autre commence à remuer au contact de l'eau fraîche et, se levant, nous prend le bidon des mains, le porte avec fièvre à ses lèvres et boit, gloutonnement, presque tout entier le bidon d'un litre.

Quand il a fini de boire, il nous regarde avec gratitude et se laisse retomber sur le lit.



URAS & fils
DEPUIS 1919

Soyez prévoyants, Contactez-nous !

Contrats d'Obsèques
Monuments funéraires
Plaques commémoratives
Pompes Funèbres

Gravure
Démarches administratives
Ecoute
Fleurs
Crémation
Caveaux
Couronnes
Commemorations
Prise en charge

Marbrerie
Entretien
Devis
Bronze

Services et créations sur mesure

Sculpture

À VOS CÔTÉS DEPUIS 1919

Email : uras.colonelgillon@gmail.com
1, Rue du colonel Gillon - 92120 Montrouge
Tél. : 01 42 53 00 49 - Fax : 01 42 53 05 52

96, Avenue Marx Dormoy - 92120 Montrouge
Tél. : 01 46 56 93 34 - Fax : 01 46 56 85 60



Il est plus calme, maintenant. Le sergent et ses hommes nous remercient avec effusion, et les hommes veulent même nous baiser les mains.

Tous les cinq nous parlent en même temps, avec abondance de gestes, et signalant toujours la direction dans laquelle ils sont venus.

C'est impossible d'arriver à déchiffrer ce que racontent ces Hindous...

Le sergent se rend compte de notre ahurissement.

« *Do you speak english ?* »⁴ nous demande-t-il en souriant.

Nous faisons non de la tête.

Le pourvoyeur, en plaisantant, lui dit que le Breton parle anglais.

La physionomie du sergent s'illumine de bonheur et il commence à parler avec une verve formidable. Le Breton tient bon et, de temps en temps, lui dit un « *yes* » plus ou moins acceptable.

Nous rions tous sous cape, mais nous arrivons tout de même à prendre des phrases qui, par assimilation, nous donnent le sens de l'explication.

Une brigade hindoue, qui venait de s'installer provisoirement, a été surprise par les forces beaucoup plus nombreuses de Rommel et, après une âpre mais courte résistance, a été encerclée et obligée de se rendre⁵.

Alors, les Allemands et les Italiens ont détruit les canons et toutes leurs armes, et emporté les véhicules et tous les officiers, laissant la troupe abandonnée à son propre sort dans le désert.

Eux, sachant qu'il devait y avoir des forces françaises, à quatre-vingt-dix kilomètres de là, ont marché pendant trois jours, pour arriver jusqu'à nous.

Ils sont arrivés, mais pas sans laisser des camarades, tout le long de leur parcours, morts de faim, de soif, ou bien de blessures.

Le chargeur, en écoutant l'explication de la traduction que nous fait le chef, s'exclame avec rage : « *Si jamais je prends un de ses boches vivant, dans mes mains... ! Salauds !* »

Une ambulance arrive plus tard pour emporter les Hindous à l'infirmerie. Eux, en montant dans la voiture, nous font des signes de gratitude.

Quant la voiture est partie, vient nous voir un sergent de la 5^e Cie.

C'est le « *bricoleur* », comme tout le monde l'appelle ici. Tout instrument ou engin qui tombe dans ses mains est vite démonté jusqu'à la dernière pièce. Maintenant, il a, à côté de son refuge, une mitrailleuse qu'il a démontée d'un avion boche. Elle est en pièces depuis plus de quinze jours. C'est sûr qu'il ne la remontera jamais.

Il s'approche, les mains dans les poches de son pantalon, avec ses pas traînants. Le mégot est éternel au coin de ses lèvres.

« *Pauvres bougres !* dit-il en désignant du regard les ambulances qui s'éloignent. *Les boches sont malins va !* »

Son mégot est projeté du coin de ses lèvres et remplacé par une nouvelle et flamboyante⁶ cigarette. Il l'allume et continue :

« *Vous pensez qu'ils vont s'encombrer de tous ces Hindous-là ?* »

Il s'arrête encore, nous regarde tous et nous offre une cigarette : « *Je n'ai pas fait attention* », s'excuse-t-il.

Mais le pourvoyeur, avec sa franchise ironique, lui fait remarquer : « *Va, tu le regretteras après... les cigarettes que tu nous offres !* »

« *Allez, allez* », dit le sergent, rougissant devant nos dires.

« *Oh ! Pas la peine de colérer, va, c'est tout la même famille* », dit Jumbo en clignant de l'œil.

Lui trouve un caillou et le ramasse pour distraire l'impression, et, l'ayant ramassé, hasarde :

« *Et ces Hindous, qu'est-ce qu'on va faire avec eux ?* »

Le chef comprend et lui donne un coup de main : « *Ah ! Qu'est-ce que tu veux... on ne va pas les laisser crever de faim dans le désert.*

– *Oui, évidemment, mais c'est 600 hommes qui vont diminuer drôlement les réserves.* »

– *T'en fais pas, Jumbo, ironise le pourvoyeur, en le tapant sur l'épaule, il y aura toujours quelque chose pour nous.*

– *Non, mais tout de même, vous savez, 600 hommes sont quelque chose pour une troupe encerclée* », s'exclame le sergent.

L'après-midi, on pense aller voir notre blessé. Je vais trouver le capitaine pour lui demander l'autorisation.

Ici s'arrête le récit du sergent Joseph Molina.

⁴ « Parlez-vous anglais ? » (NDLR).

⁵ Le 29 mai, au nord-est, la garde anglaise résiste dans le « Chaudron du diable », à Knightbridge : des deux côtés, les pertes en chars sont lourdes mais la VIII^e armée paraît être sur le point de remporter la victoire. Notre général, familièrement « le vieux lapin », est préoccupé par la diminution des réserves en munitions d'artillerie : deux unités de feu ont été consommées sur les six stockées avant l'action, les vivres et l'eau vont manquer, le problème se complique, aux deux cents prisonniers qu'il faut nourrir, viennent s'ajouter six cent vingt Hindous de la 3^e brigade, les Italiens qui les gardaient prisonniers les ont abandonnés avant de se replier. Depuis deux jours ils n'ont ni bu, ni mangé et leurs convictions religieuses leur interdisent le « corned-beef »... (général Saint Hillier, op. cit.), raflant tout, y compris dans le camion PC du général, et boivent l'eau des radiateurs des véhicules.

⁶ Néologisme créé à partir du substantif « flamme » (NDLR).

● PLAQUES ÉMAILLÉES
● PLAQUES GRAVÉES

JACQUIN

Conception et réalisation de
toute plaque émaillée ou gravée.
Création, inauguration, commémoration...



Plaque acier émaillée à 800° - Gravure sur laiton et sur plexiglas

Sté JACQUIN - boutique
18, bd des Filles du Calvaire 75011 Paris

EXPÉDITION SUR TOUTE LA FRANCE

www.la-plaque-emaillée.com
Fax 01.43.38.91.95 Tél 01.47.00.50.95
e-mail : jacquin.pub@wanadoo.fr



Le statut des Juifs en Indochine sous le régime de Vichy

Le 3 octobre 1940, le gouvernement de Vichy promulgue une loi portant statut des Juifs, parue au Journal officiel le 18 octobre suivant. Ce premier statut, complété par la loi du 2 juin 1941, instituant le deuxième statut des Juifs, est promulgué en Indochine au début de novembre 1940. Le 6 novembre, le gouverneur général Decoux – le « Gougal » – en informe les chefs d'administration locale et les chefs de services qui la répercutent à leur tour. Le 2 avril 1941, le résident supérieur au Tonkin Pierre Delsalle instruit ses subordonnés des procédures à mettre en place pour appliquer ce statut dans les colonies. Le dénombrement des Juifs permet de comptabiliser 140 Juifs en Indochine, dont 92 hommes, 30 femmes et 18 enfants. 187 fonctionnaires sont finalement radiés, dont 15 Juifs¹.

Circulaire très urgent n° 421-P/1

Objet : A.S. loi portant statut des Juifs.

Hanoï, le 6 novembre 1940

Le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, commandeur de la Légion d'honneur, gouverneur général de l'Indochine,

à Messieurs les chefs d'administration locale et les chefs de services relevant du gouvernement général.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs a été promulguée en Indochine et publiée au *Journal officiel* de la colonie.

A) Aux termes de cette loi, *l'accès et l'exercice de certaines fonctions publiques déterminées sont formellement interdits aux Juifs*. Tels sont les emplois dans les corps suivants : gouverneurs, membres du corps enseignant, fonctionnaires de tous grades des services de police, corps des Mines, corps des Ponts et Chaussées, cours d'appel, tribunaux de 1^{re} instance, justice de paix, toutes juridictions d'ordre professionnel, officiers des armées de terre, de mer et de l'air (article 2).

B) *L'interdiction* s'applique également à tous postes à la nomination du gouvernement dans une entreprise d'intérêt général, à toutes fonctions ou mandats dans les assemblées issues d'une élection, à tous emplois d'administrateurs, de directeurs, de secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou subventions accordées par une collectivité publique (article 2).

C) L'accès des *fonctions publiques autres* que celles énumérées en particulier au paragraphe A ci-dessus n'est autorisé aux Juifs que s'ils sont titulaires de la carte de combattant de la guerre de 1914, ou s'ils ont été cités au cours de cette guerre ou à l'ordre du jour pendant la campagne 1939-1940, ou décorés de la Légion d'honneur à titre militaire ou de la médaille militaire (article 3).

D) Les fonctionnaires juifs appartenant à un corps visé au paragraphe A ou ne réunissant aucune des conditions indiquées au paragraphe C *devront cesser leurs fonctions dans un délai de deux mois à partir de la promulgation de la loi* (article 7).

En exécution de la loi du 3 octobre 1940, je vous serais obligé de vouloir bien attirer l'attention de tous les fonctionnaires et agents européens en service sous vos ordres sur ce texte et inviter chacun d'eux à souscrire une *déclaration* mentionnant :

1^{er} cas : que les prescriptions de la loi ne lui sont pas applicables ;

2^e cas : qu'il est issu :

– soit de trois grands-parents juifs,

– soit de deux grands-parents juifs, son conjoint étant également de race juive.

Dans la deuxième hypothèse, le déclarant devra préciser, quand il occupe une fonction publique visée au paragraphe C, s'il réunit l'une des conditions indiquées et fournir éventuellement toutes pièces justificatives ou références.

Pour ampliation : Le chef du bureau des archives au gouvernement général.

Signé : Laval

Signé Decoux

Pour extrait conforme : Le chef du bureau du personnel et de la comptabilité à la direction des services judiciaires.

Nota : Les renseignements doivent parvenir au gouvernement général le 25 novembre au plus tard. Chaque fonctionnaire devra souscrire la déclaration prévue ci-dessus en utilisant l'imprimé qui lui sera remis avec l'extrait.

¹ Colette Zytnicki, « La politique antisémite du régime de Vichy dans les colonies », in Jacques Cantier, Éric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, 2004, pp. 171-172.

Note postale circulaire n° 101-P/1

A.S. application de la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs.

Hanoï, le 2 avril 1941

Gougal à chefs d'administration locale et chefs de services généraux.

Vous trouverez publiés au *Journal officiel de l'Indochine* les décrets des 26 décembre 1940 et 9 mars 1941 portant attribution d'indemnités mensuelles aux fonctionnaires rayés des cadres par application de la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs, et n'ayant pas droit à pension parce que comptant moins de 15 ans de services.

En exécution de ces textes, il convient de mandater aux intéressés, sur les fonds du dernier budget employeur, *une indemnité mensuelle* comprenant :

1) le traitement de grade perçu en dernier lieu (1/12 de la solde nette de présence) ;

2) l'indemnité spéciale temporaire afférente à ce traitement (tarif fixé par le décret du 14 janvier 1939) ;

3) les indemnités pour charges de famille (aux tarifs de base en francs) correspondant à la situation de famille du fonctionnaire au moment de la cessation de ses fonctions.

Cette indemnité mensuelle sera payée pendant une *période* calculée à raison de deux mois par année ou fraction d'année de service, sans que cette période puisse être inférieure à :

– 9 mois, si le montant annuel de la solde nette de présence majorée de l'indemnité spéciale temporaire dépassait 50 000 F,

– 12 mois, si ce montant était supérieur à 25 000 F, sans dépasser 50 000 F,

– 18 mois, si ce montant ne dépassait pas 25 000 F.

Le paiement de l'indemnité sera effectué *mensuellement* durant la période déterminée ci-dessus :

– en France : à compter de la *date de débarquement* des intéressés s'ils sont rapatriés à la première occasion après la cessation de leurs services,

– en Indochine : à compter du *jour où les intéressés cessent de percevoir la solde coloniale*, parce qu'ayant renoncé à leur rapatriement à la première occasion.

Je vous serais obligé de vouloir bien régulariser, suivant les instructions qui précèdent, la situation des fonctionnaires visés par la loi du 3 octobre 1940.

Visé à la D.F le 27.3.41 – n° 1655

Visé au C.F le 29.3.41 – n° 5677

Par délégation : le secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine,

Signé P. Delsalle

Pour copie conforme : le chef du bureau du personnel et de la comptabilité à la direction des services judiciaires.

Appel à contributions

Héritière de la *Revue de la France libre*, organe de l'Association des Français libres de 1946 à 2000, *Fondation de la France libre* publie des articles consacrés à l'histoire de la France libre, de son chef, le général de Gaulle, de ses membres et de ses combats, jusqu'à la victoire de 1945.

Longtemps organe de la mémoire française libre, la revue se veut aujourd'hui un relais entre cette mémoire, la recherche scientifique et la vulgarisation de la connaissance historique.

Les auteurs désireux d'y contribuer doivent adresser leurs propositions d'articles :

à l'adresse électronique suivante :
sylvaincornil@free.fr

ou par courrier postal à :
Fondation de la France Libre 59 rue Vergniaud 75013 Paris.

Historique de la stèle de la France Libre à Montauban

La stèle de la France libre a été érigée en 1995 au Cours Foucault par les services techniques municipaux à l'initiative de Robert Badinier, professeur de lettres modernes à Montauban, président de l'association départementale des lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation, à l'origine des projets d'action éducative inter-établissements, mis en œuvre dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire des débarquements et de la fin de la guerre en Europe.

En 1995, la stèle, alors petit monument, est l'aboutissement d'un travail de mémoire échelonné sur plusieurs mois qui a mobilisé de nombreux partenaires associatifs et institutionnels à travers trois temps forts : le voyage scolaire à l'île de Sein, du 2 au 7 avril, l'inauguration de la stèle et la prestation des jeunes à la cérémonie du 8 mai à Montauban, et l'exposition sur la libération de l'Europe à la maison de la culture, du 16 au 20 mai.

Il s'inscrit harmonieusement dans l'espace mémoire du monument aux morts, où domine la statue de « La France » réalisée par Antoine Bourdelle. En 1948, elle devient l'emblème de la France Libre. La première ébauche de 1923, une réduction en bronze de 1m24, fut offerte par le sculpteur montalbanais au général de Gaulle qui la conserva sur son bureau de Colombey-les-Deux-Églises. À sa mort, son fils en fit don au musée de l'ordre de la Libération.

Il est orné de galets de l'île de Sein où ont été gravées les lettres reconstituant une citation extraite de l'Appel du 18 juin :

« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Sur la plaque de marbre apposée au bas de la stèle, on peut lire :

« Ce socle est constitué de galets qui ont été ramenés de l'île de Sein, le 7 avril 1995, par 35 élèves de quatrième des collèges Notre-Dame et Ingres pour perpétuer le souvenir de la France Libre. »

Ce petit monument a ensuite évolué au cours des années. Il est devenu le lieu de nombreuses manifestations et cérémonies



La première configuration de la stèle de la France Libre représente le monument érigé en 1995, au retour du voyage scolaire à l'île de Sein organisé avec les élèves de Robert Badinier et Colette Lavoillette, pour le collège Notre-Dame, d'Anne-Marie Bonnet et Michel Bonafin, pour le collège Ingres. La deuxième configuration a intégré en 2005 les plaques du souvenir dédiées à Jean de Milleret et Georges Delrieu. La stèle a pris sa forme définitive, le 18 juin 2013, avec le dévoilement de la plaque à la mémoire du général Charles-Raoul Monclar. Elle a été déplacée en octobre dernier pour faire partie intégrante du nouvel espace mémoire aménagé par la mairie de Montauban au Cours Foucault.

C'est l'association départementale des lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation, dont une équipe est rassemblée ici autour de la stèle, qui a pris la relève de l'hommage rendu par la jeunesse à la Résistance. Cette démarche éducative a été accompagnée par la suite par la délégation départementale de Mémoire et Espoirs de la Résistance.

nies officielles. Une récente rénovation lui a donné un aspect définitif.

Le voyage scolaire à l'île de Sein

Les élèves ont préparé le voyage qu'ils ont effectué dans ce haut lieu de la Résistance française, en participant à diverses activités interdisciplinaires au cours desquelles ils ont pu être sensibilisés aux différents thèmes historiques et initiés aux valeurs de la Résistance. En français, en particulier, un travail de mémoire sur l'insularité a été mené par Anne-Marie Bonnet, professeur de lettres modernes au collège Ingres, à partir d'une étude de textes d'Henri Queffélec extraits d'un de ses romans, *Marin d'occase*, dans lequel l'auteur raconte l'histoire d'un prisonnier

français sur un remorqueur allemand pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans le bus qui les menait de Douarnenez à Audierne, où ils ont pris le bateau pour l'île de Sein, ils ont pu apprécier les témoignages d'Alexis Le Gall, ancien combattant de la 1^{re} division française libre (1^{re} DFL), qui les a aidés à comprendre les difficultés auxquelles étaient confrontés ceux qui ont répondu, dès juin 1940, à l'Appel du général de Gaulle. Charles Le Gloasguen, compagnon de la Libération, directeur du Mémorial finistérien de la Seconde Guerre mondiale, devait les accueillir. Il a dû être remplacé par son ami Étienne Schlumberger, lui aussi compagnon de la Libération, qui les a accompagnés, le 4 avril, tout au long de leur séjour à l'île de Sein.

Une maquette du phare d'Armen, situé sur la chaussée de Sein, réalisée par les élèves de Jean Tissinier, professeur de technologie au collège Notre-Dame, et un document parcheminé sur lequel ils ont illustré avec leur professeur d'éducation artistique, Colette Lavoillotte, les strophes du poème *Liberté* de Paul Éluard, ont été offerts au maire de l'île de Sein, Alain Le Roy, au cours d'une réception à la mairie de cette commune qui a forgé sa notoriété dès les débuts de la Résistance. Anne-Marie Bonnet lui a remis aussi la médaille de la ville de Montauban ainsi qu'un drapeau occitan, au nom du député-maire, Roland Garrigues. La maquette d'Armen et l'illustration du poème *Liberté* sont exposées au musée de la Résistance de « *l'île aux cormorans bleus* », comme l'a dénommée l'écrivain Jean Pichavant qui avait honoré de sa présence cette rencontre conviviale. Le visiteur peut y voir aussi une représentation photographique de la stèle de la France Libre qui rappelle le travail de mémoire réalisé par les collégiens montalbanais.

Les élèves ont été parties prenantes de l'hommage aux partants de l'île de Sein qu'ils ont rendu, sur le quai des Français Libres, en mettant en scène le poème *Liberté*. Ils ont pu s'entretenir avec l'un d'entre eux, Clet Chevert, et rencontrer aussi Marguerite Kerloc'h, ancien maire de l'île de Sein qui avait reçu le général de Gaulle, le 7 septembre 1960, à l'occasion de l'inauguration du Mémorial des Français Libres du Méné, dédié à tous ces hommes de l'île de Sein qui, répondant à l'Appel du général de Gaulle, avaient réussi, à bord de barques de pêche, à rejoindre le chef de la Résistance française en Angleterre. C'est devant ce monument où ils ont déposé une gerbe qu'ont été remis les insignes de la France Libre aux collégiens primés aux tests d'évaluation sur la Résistance. Le passant peut lire :

« *Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison.* »

C'est sur la grève du Gosteur que les collégiens montalbanais sont allés ramasser les galets qui ont été scellés par la suite à la stèle de la France Libre.

L'inauguration de la stèle et la prestation des jeunes

La stèle de la France Libre a été inaugurée le 8 mai 1995 par Roland Garrigues, en présence de Jean-Michel Baylet, président du conseil général de Tarn-et-Garonne, et des autorités civiles et militaires du département.

Ce jour-là, une réception était organisée dans la matinée au musée de la Résistance de Montauban, pour accueillir les participants au voyage scolaire à l'île de Sein : les collégiens et leurs parents, l'équipe d'encadrement, enseignants et accompagnateurs, les délégations d'anciens résistants et déportés. À cette occasion, Robert Badinier a remis la médaille de l'île de Sein à Jacques Granié, adjoint au maire chargé du patrimoine, au nom d'Alain Le Roy.

Dans l'après-midi, les élèves ayant participé au voyage à l'île de Sein ont pris place à bord d'une vingtaine de véhicules datant de la Seconde Guerre mondiale, pour faire un circuit à travers les rues de Montauban évoquant l'épopée de la France Libre, la Résistance et la construction européenne : avenue du général de Gaulle, rue des Français Libres, carrefour des Martyrs, rue Aristide Briand, rue Jean Monnet, rue Félix Éboué, rue René Cassin, et rue du 8 Mai 1945.

Le départ du convoi était symboliquement fixé avenue du général de Gaulle, où un élève a fait la lecture de l'Appel du 18 Juin. À chaque arrêt, les collégiens offraient un bouquet de fleurs à des anciens résistants et déportés qui attendaient devant la plaque de la rue traversée par le convoi. À la fin du parcours, les véhicules historiques ont fait un tour d'honneur sur la place d'armes du Cours Foucault devant un public très nombreux.

Une marche de la paix à laquelle participaient des élèves d'un second groupe partis plus tard du carrefour des Martyrs, devant la préfecture, arborant les drapeaux des armées alliées et ceux de la communauté européenne, se terminait sur l'esplanade du monument aux morts, devant lequel un collégien déposait le flambeau de la liberté. Un V de la victoire contre le nazisme était mis en scène par les participants : des élèves de l'école Saint-Théodard, des collèges Ingres, Notre-Dame et Olympe de Gouges. Ils ont

Texte lu le 18 juin 2013 à l'occasion du dévoilement de la plaque du souvenir dédiée au général Charles-Raoul Monclar et apposée sur la stèle de la France Libre au Cours Foucault, à Montauban, dans le cadre des cérémonies commémorant l'Appel du général de Gaulle.

La plaque qui va être dévoilée dans quelques instants a été réalisée dans le cadre de la rénovation de la stèle de la France Libre par les services techniques municipaux. Elle est dédiée au général Charles-Raoul Magrin-Vernerey, alias Monclar, son pseudonyme dans la Résistance, qui a mis la première unité de la France Libre à la disposition du général de Gaulle. Elle est intégrée à ce petit monument aux côtés de celles de deux autres compagnons de la Libération en lien avec le Tarn-et-Garonne.

Cette stèle est l'aboutissement d'un travail de mémoire accompli en 1995 dans le département par l'équipe ayant participé au voyage scolaire à l'île de Sein dans le cadre du projet d'action éducative inter-établissements, mis en place lors de la commémoration du cinquantième de la libération de l'Europe. C'est l'association départementale des lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation qui a repris le flambeau, de 1996 à 2006, pour rendre l'hommage de la jeunesse à la Résistance. Depuis, le relais a été pris par la délégation départementale puis régionale de Mémoire et Espoirs de la Résistance.

C'est le général Monclar lui-même qui, de retour de Norvège, après avoir contribué à la victoire de Narvik avec la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, composée de nombreux Espagnols, accueillit à Londres en juillet 1940, Pierre Messmer et Jean Simon. Ces deux hautes personnalités de la Résistance avaient reçu les membres de l'association départementale des lauréats du concours scolaire, le 17 juin 1998, lors de la remise du Prix Espoir qui lui avait été décerné par l'Institut Charles de Gaulle, pour la réalisation d'une maquette de marbre de la croix de Lorraine sur laquelle ont été inscrits les noms des 1 061 compagnons de la Libération. Elle figure sur le médaillon situé dans la partie supérieure de la stèle.

déclamé dans les principales langues européennes dix mots représentant les valeurs humanistes à promouvoir et à faire vivre pour être en mesure de construire un monde meilleur : paix, liberté, démocratie, résistance, fraternité, égalité, dignité, union, dialogue et tolérance.

Ces collégiens, auxquels se sont associés ceux de Lauzerte, ont interprété alors le *Chant des partisans*, le *Chant des marais* et l'hymne européen. Ces chants ont été entrecoupés de lectures sur la Résistance et la Déportation : le poème *La rose et le réséda* de Louis Aragon et *Demain* de Robert Desnos. Les choristes et les musiciens de l'orchestre du lycée Michelet, sous la conduite de Guy Walczak, professeur d'éducation musicale dans cet établissement, ont interprété la cantate *Liberté*, composée par Roger Calmel, d'après le poème de Paul Éluard.

À l'issue du dévoilement de la stèle de la France Libre, un arbre de la fraternité a été planté, à quelques mètres de ce monument : un gingko biloba, une espèce qui a survécu à l'explosion atomique d'Hiroshima, choisie pour symboliser la résistance face à l'adversité. La prestation des scolaires avait rassemblé près de quatre cents élèves de la ville et du département.

Exposition sur la libération de l'Europe

L'exposition sur la libération de l'Europe à la maison de la culture de Montauban constituait la troisième phase du projet d'action éducative. Elle était articulée autour de trois thèmes : la Seconde Guerre mondiale et le déclin de l'Europe, la construction européenne et la dynamique de l'union, le travail de mémoire et la démarche éducative. Placée sous le signe de l'Europe réconciliée, elle a été inaugurée le 16 mai 1995 par Jacques Granié, en présence de Jean-Jacques Spénale, fils du dixième président du Parlement européen, de 1975 à 1977. Elle était présidée par Pierre Rouanet, fils d'Auguste Rouanet, préfet de Tarn-et-Garonne à la libération du département. Cet écrivain qui a obtenu le prix Interallié pour son premier roman, a redonné vie à de puissantes figures contemporaines, Charles de Gaulle et Pierre Mendès France en particulier.

En prolongement de ces activités de mémoire, le comité départemental du prix de la Résistance, présidé par Louis Olivet, avait organisé aussi un concert donné au théâtre municipal de

Montauban, le 4 juin 1996, avec la participation des classes musicales du lycée Michelet sous la direction de Guy Walczak qui avait composé un hymne en ouverture, et le trio Imbar de Jérusalem. L'idée de concert avait été proposée par Robert Badinier, coordonnateur du projet, à Pierre Rouanet, en référence à son dernier roman, *Nous allions être bien à Karlovy Vary*, pour célébrer à la fois une héroïque aventure de la résistance juive à Moissac et la solidarité dont a fait preuve la population locale à l'égard des juifs persécutés, à travers les drames vécus par l'héroïne de ce livre.

Le lieu de nombreuses manifestations

La plaque de Pierre Messmer

Une plaque de marbre commémorant la venue de Pierre Messmer, invité à Montauban par Robert Badinier, le 8 mai 1999, a été apposée sur la stèle de la France libre. On peut y lire :

« Monsieur Pierre Messmer, ancien Premier ministre, compagnon de la Libération, Monsieur le préfet de Tarn-et-Garonne, Monsieur le député-maire de Montauban, Monsieur le président du conseil général de Tarn-et-Garonne, se sont recueillis devant cette stèle, le 8 mai 1999. »



La maquette de marbre de la croix de Lorraine de la France Combattante dédiée aux compagnons de la Libération, exposée ici à l'Institut Charles de Gaulle à Paris. Sur les faces latérales sont inscrits les objectifs de ce travail de mémoire : sauvegarder et perpétuer la mémoire historique, promouvoir les valeurs de la Résistance, affirmer l'exigence de l'éducation à la paix et intégrer la citoyenneté européenne dans la démarche commémorative.

L'ancien ministre des armées du général de Gaulle avait présidé ce jour-là, à la maison de la culture de Montauban, l'exposition sur les compagnons de la Libération, organisée par l'association départementale des lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation, et inaugurée par Roland Garrigues. L'exposition était dédiée à Maurice Bayrou, héros de Bir Hakeim. Pierre Messmer a remis à son fils l'insigne de grand officier de la Légion d'honneur, matérialisant ainsi le grade attribué à ce compagnon de la Libération.



Valérie Ricard conduit les lauréats montalbanais du concours national de la Résistance et de la Déportation, lors de la mise en scène de la croix de Lorraine dans la cour intérieure de l'Hôtel national des Invalides, le 17 juin 1998, à l'occasion de la remise du prix Espoir à l'association départementale.

Un médaillon avait également été intégré à cette plaque pour représenter la maquette de marbre de la croix de Lorraine de la France Combattante, sur laquelle sont inscrits les noms des 1 061 compagnons de la Libération.

À l'initiative de cette maquette, Robert Badinier a reçu le prix Espoir avec les lauréats de l'association tarn-et-garonnaise du concours national de la Résistance et de la Déportation. Cette distinction a été remise le 17 juin 1998 à Paris par l'amiral Michel Debray, président de l'Institut Charles de Gaulle, lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée dans la cour intérieure de la Chancellerie de l'ordre de la Libération, à l'Hôtel national des Invalides, en présence d'Alain Plantey, co-auteur de la constitution de 1958, et président du jury du prix Espoir, d'Alain Peyrefitte, de Pierre Messmer et de plusieurs autres compagnons de la Libération, parmi lesquels Étienne Schlumberger et Serge Ravanel.

À l'issue de cette rencontre très conviviale, une mise en scène de la croix de Lorraine a été présentée par des lauréats départementaux. L'association départementale des lauréats a fait don de la maquette au musée de l'ordre de la Libération où elle est exposée.

Le pacte d'amitié entre Montauban et l'île de Sein

Les liens étroits noués avec l'île de Sein depuis 1995 allaient se concrétiser grâce à un pacte d'amitié que Robert Badinier proposait à la municipalité de Montauban. La ville de Montauban et l'île de Sein, devenue compagne de la Libération, le 1^{er} janvier 1946, pour honorer le ralliement collectif des Sénans au général de Gaulle à Londres, les 19, 24 et 26 juin 1940, décidaient de signer ce pacte d'amitié, en développant ainsi les échanges déjà établis entre les deux collectivités. L'île de Sein fait partie, avec Paris, Nantes, Grenoble et Vassieux-en-Vercors, des cinq communes auxquelles a été attribuée la croix de la Libération.



Dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville, le 1^{er} février 2003, autour de Christian Gérona, Étienne Schlumberger, à sa gauche, et Joseph Fouquet, à sa droite, lors de la signature du pacte d'amitié entre les communes de Montauban et de l'île de Sein, en présence de Robert Badinier.

Le pacte a été ratifié à la mairie de Montauban, le 1^{er} février 2003, par Joseph Fouquet, premier adjoint au maire de l'île de Sein, représentant Alain Le Roy, par Christian Gérona, adjoint au maire délégué aux anciens combattants, représentant Brigitte Barèges, député-maire de Montauban, et Étienne Schlumberger, membre du conseil de l'ordre de la Libération, qui a été fait citoyen d'honneur de Montauban, le 14 mai 1997.

Lors de la réception dans le salon d'honneur de la mairie, Christian Gérona a remis à Joseph Fouquet la médaille de la ville. Isabelle Quintallet, vice-présidente de l'association départementale des lauréats, faisait ensuite la lecture d'un poème intitulé *Aux résistants de l'île de Sein*, de Fabienne Luze, lauréate du collège de Combourg.

Anne-Marie Bonnet a rappelé ensuite l'historique de l'*Ar Zénith*, d'après un texte de l'association qui porte le nom de cet ancien courrier, le premier bateau civil parti de l'île de Sein, le 19 juin 1940, pour rejoindre le général de Gaulle en Angleterre. À son bord se trouvaient des hommes qui furent parmi les premiers engagés dans la France Libre. Étienne

Schlumberger a dévoilé enfin un tableau représentant l'*Ar Zénith*, réalisé par Pascal Antichan, artiste peintre montalbanais. Cette œuvre a été remise officiellement, le 6 août 2004, à Alain Le Roy par Robert Badinier, délégué régional Midi-Pyrénées de Mémoire et Espoirs de la Résistance, dans la salle du conseil municipal de l'île de Sein, en présence d'Anne-Marie Bonnet et de Joseph Fouquet.

Plusieurs manifestations se sont déroulées ce 1^{er} février 2013 pour célébrer le pacte d'amitié. Tout d'abord, une cérémonie d'hommage aux 127 partants de l'île de Sein avait eu lieu au Cours Foucault, où Christian Gérona et Joseph Fouquet ont déposé une gerbe devant la stèle de la France Libre. Des élèves des collèges Ingres et Notre-Dame ont présenté à cette occasion une mise en scène historique du drapeau français, à partir d'un poème de Gérard Page. Puis les choristes de l'ensemble vocal du conservatoire ont interprété *Nabucco*, avec la participation de la *Schola* du Moustier et du lycée Michelet.

Ensuite, le public était convié à la maison de la culture de Montauban, où Christian Gérona inaugurait une exposition sur le porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle* et le chef de la Résistance française, présidée par Étienne Schlumberger, en présence d'Éric Wacogne, officier chargé de communication à la force d'action navale à Toulon.

Dans *La Marine française, son honneur, ses rebelles*, Étienne Schlumberger raconte son itinéraire résistant dans les Forces navales françaises libres (FNFL). Le 26 mai 2004, il donnait une conférence sur ce thème à la maison de la culture de Montauban, à l'occasion de la présentation des nouveaux panneaux sur la France Libre mis à la disposition du musée de la Résistance de Montauban par la mairie.

Le 14 avril 1997, invité à co-présider, avec Louis Olivet, la traditionnelle remise des prix aux lauréats départementaux du concours scolaire organisée au théâtre municipal par le comité départemental du prix de la Résistance, il avait fait une intervention sur la Résistance. Un drapeau français, au centre duquel se trouvait une croix de Lorraine formée par des galets de l'île de Sein, avait été placé devant la tribune. Il a préfacé un ouvrage de Joseph Fouquet, *Ceux de 1940*, où ce dernier évoque le courage des partants de l'île de Sein.

La Fondation Charles de Gaulle avait mis à la disposition de l'association départementale des lauréats, qui avait organisé l'exposition, une série de 240 documents photographiques sur l'homme du 18 juin.

En plus du thème principal, d'autres centres d'intérêt étaient abordés : l'île de Sein, les Forces navales françaises libres et la visite organisée par l'association des lauréats tarn-et-garonnais sur le navire amiral de la marine nationale, le 21 septembre 2002, à Toulon. Ce travail de mémoire destiné aux classes de troisième de collège et de lycée, associant l'esprit de résistance et l'esprit de défense, s'intégrait dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

Hommage à deux compagnons de la Libération

Le 18 juin 2005, un hommage solennel était rendu devant la stèle de la France Libre à deux compagnons de la Libération, Jean de Milleret, né à Montauban, et Georges Delrieu, inhumé à Puylaroque, un petit village de Tarn-et-Garonne. Les deux bâtis intégrés de part et d'autre de la stèle par les services techniques municipaux en changeaient la configuration initiale. Ils ont été dévoilés à cette occasion par Monique Valat, première adjointe au maire, en présence de descendants de la famille de ces deux compagnons de la Libération. Jacques de Milleret et Georges Delrieu, respectivement fils et neveu de ces deux résistants, ont fait la lecture à deux voix du texte de la préface du *Mémorial des compagnons de la Libération*, rédigé par le général de Gaulle. Ce texte avait été lu pour la première fois devant la stèle de la France Libre par Robert Badinier, le 18 juin 2001. Il fait désormais partie intégrante des supports pédagogiques utilisés dans le cadre de la commémoration du 18 juin à Montauban.



La deuxième configuration de la stèle de la France Libre, avec les deux bâtis latéraux articulés autour de la partie centrale.

Le lieu des cérémonies officielles

Depuis l'an 2000, c'est devant la stèle de la France Libre que sont organisées les cérémonies officielles célébrant l'Appel du 18 juin lancé de Londres par le chef de la

Résistance française, et commémorant la mort du général de Gaulle, le 9 novembre.

Lors de cette date, marquant le 60^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, les lauréats de l'association départementale ont mis en scène une croix de Lorraine devant la stèle aux galets de l'île de Sein.

La première cérémonie officielle organisée devant la stèle de la France Libre à Montauban a eu lieu le 29 novembre 1996, dans le cadre de l'hommage de la jeunesse à la Résistance rendu par l'association départementale des lauréats, en collaboration avec le comité du prix de la Résistance.

Plus de deux cents élèves des collèges Ingres et Olympe de Gouges ont interprété le *Chant des partisans*, sous la direction de Germaine Saint-Romas et de Jean-Claude Ladagnous, professeurs d'éducation musicale de ces deux établissements.

François-Georges Dreyfus, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, avait été invité par l'association des lauréats tarn-et-garonnais pour donner en soirée une conférence à la maison de la culture à partir de son livre *Histoire de la Résistance*. Dans les années noires de l'Occupation, le conférencier était passé à Montauban sous un faux nom. D'origine juive, il était venu se réfugier dans notre région.

« *Sans le général de Gaulle, a-t-il déclaré, la Résistance n'aurait pas eu l'aura qui l'a couronnée depuis cinquante ans.* »

D'autres cérémonies officielles ont été organisées devant la stèle de la France Libre par l'association départementale des lauréats, en présence de hautes personnalités de la Résistance.

Le 18 novembre 1997, Henri Verdier, compagnon de la Libération, membre de l'état-major de la 2^e division blindée, blessé lors de la libération de Paris, était invité par l'association départementale des lauréats à présider la commémoration, à Montauban, du cinquantenaire de la disparition du général Leclerc, avec José Gonzalez, vice-président du conseil général de Tarn-et-Garonne. À cette occasion, des élèves des collèges Ingres et Notre-Dame ont présenté une mise en scène de l'épopée de la colonne Leclerc, de Douala à Berchtesgaden, à partir du serment de Koufra. Des choristes du collège Ingres ont interprété l'hymne de Saint-Cyr, sous la direction de Germaine Saint-Romas.

Le 23 février 1996, c'était au tour de René de Naurois, compagnon de la Libération, Juste parmi les Nations, invité à Montauban par Robert Badinier et le président du comité départemental du prix de la Résistance à donner une conférence

à la maison de la culture sur la résistance allemande à Hitler. Le 6 juin 1944, il a débarqué avec les premières vagues du commando Kieffer sur les plages normandes, à Ouistreham. Aumônier de la France Libre, ce chercheur en ornithologie au CNRS avait fait plusieurs séjours à Berlin pendant la montée du nazisme de 1935 à 1939, quelques semaines avant la déclaration de guerre.

Étienne Schlumberger, commandant de la *Junon*, l'un des premiers sous-marins de la France Libre, a participé en Norvège à la bataille de l'eau lourde. Le 28 octobre 1996, ce polytechnicien était invité à assister au premier conseil d'administration de l'association départementale des lauréats. Le 8 mai 1999, il s'était recueilli, avec Pierre Messmer, devant la stèle de la France Libre, en présence de deux autres compagnons de la Libération. Le premier, Constant Engels, affecté à l'état-major du général Koenig à Alger et à Londres, a longtemps travaillé comme chercheur au Commissariat à l'Énergie Atomique. Le second, Guy Chauliac, médecin-général, a débarqué le 5 août 1944 en Normandie avec la 2^e division blindée. Il est l'auteur d'un ouvrage de référence, *Le Service de santé de la France Libre*.

Étienne Schlumberger est revenu à Montauban, le 19 mai 1999, pour participer, à la maison de la culture, à une conférence-débat sur la Résistance avec Jacques Baumel, compagnon de la Libération, ancien secrétaire général des Mouvements Unis de Résistance. La projection du film *Des hommes libres*, réalisé à partir du livre de Daniel Rondeau et de Roger Stéphane, servait de support à la discussion avec le public.

La rénovation de la stèle de la France Libre

Le projet de rénovation de la stèle de la France Libre proposé à la mairie de Montauban par Robert Badinier allait donner une forme définitive à la configuration du monument et permettre de rendre hommage au général Charles-Raoul Monclard, compagnon de la Libération. La première phase de cet hommage était organisée dans le cadre d'une exposition à la maison de la culture de Montauban, du 4 au 9 décembre 2012, par la délégation Midi-Pyrénées de Mémoire et Espoirs de la Résistance, en partenariat avec la mairie de Montauban et le service départemental de l'ONAC. Elle s'articulait autour de trois pôles mémoriels, dont celui sur le général Monclard, une figure emblématique de l'armée française, l'un de nos plus grands chefs militaires, dont la bra-

voure, le courage et l'audace ont fait honneur à notre pays dans la tourmente des deux guerres mondiales qui ont terni de façon indélébile le XX^e siècle.

Le 5 décembre, le film de Romuald Sciora et Valérie Vincent, *J'avais mille compagnons*, était le premier temps fort de la journée. Il montrait l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les premiers résistants à travers les obstacles de toutes sortes qu'ils durent affronter pour concrétiser leur engagement patriotique. Le texte du prologue de Maurice Druon, de l'Académie française, introduisait l'entretien mené par Romuald Sciora avec le général Jean Simon, ancien chancelier de l'ordre de la Libération, et Pierre Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle. En juillet 1940, Jean Simon et Pierre Messmer, alors jeunes officiers, furent accueillis à Londres par le lieutenant-colonel Magrin-Vernerey, qui adopta officiellement le pseudonyme de Monclard, en souvenir de ce joli village du Tarn-et-Garonne dont sa famille est originaire.

Au cours de la conférence particulièrement émouvante qu'il donna à l'issue de la projection en souvenir de son père, Roland Monclard évoqua son impressionnant parcours militaire sur de nombreux champs de bataille et son itinéraire dans la Résistance. Lors de l'inauguration de l'exposition qui se déroula en fin d'après-midi, des membres de la famille du général Monclard firent la lecture du *Poème des Laudes*, le chant de la promotion de Saint-Cyr qui lui était dédié (1984-1987), face à une grande croix de Lorraine où avaient été reproduits les huit quatrains sur l'un des panneaux muraux de l'exposition. Monique Valat remit à Roland Monclard, le fils du général, la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Montauban.

Monclard, résistant de la première heure, s'illustra avec la 13^e demi-brigade de Légion étrangère qu'il commandait lors de la campagne de Norvège, avec la prise du port de Narvik, la seule victoire française de la guerre remportée par des



À la maison de la culture de Montauban : Roland Monclard, son épouse Odile et deux de ses enfants, Roch et Blandine, font la lecture à quatre voix du texte de la promotion Monclard à Saint-Cyr, devant la croix de Lorraine.

troupes terrestres en 1940. Il fut aussi le seul chef de corps à rejoindre le général de Gaulle avec une unité d'élite. Le 21 juin, il permit ainsi le ralliement d'une grande partie de cette unité qui constitua le premier régiment apporté à la France Libre. C'est avec la 13^e demi-brigade de Légion étrangère que Monclar contribua en 1941 à la prise de Massaouah, en Érythrée, la première victoire de la France Libre depuis l'humiliation de la défaite, dont l'impact fut autant militaire que politique.

Monclar jouera également un rôle de premier plan dans la pacification du Levant comme adjoint au commandant supérieur des Forces françaises libres. En 1950, général de corps d'armée, à la veille de sa retraite, il échangea ses étoiles contre les galons panachés de lieutenant-colonel, afin de pouvoir encore combattre volontairement à la tête du bataillon français de l'ONU en Corée.

Les obsèques solennelles du général Monclar ont eu lieu dans la cour d'honneur des Invalides, en présence du général de Gaulle et de Jacques Chaban-Delmas. Pierre Messmer rendit un vibrant hommage à ce valeureux soldat, le plus décoré de France.

« Ses titres, ses campagnes, ses blessures, lui valurent d'être nommé en 1962, gouverneur des Invalides, a-t-il conclu, ajoutant, Monclar n'était-il pas là bien à sa place, ce général qui disait un jour, citant Vauvenargues : ce n'est pas à donner la mort qu'un soldat attache de la gloire, mais à la braver. »

Ce soldat, qui n'a jamais accepté de se battre contre des unités françaises, repose désormais dans le caveau des gouverneurs, entre le maréchal Leclerc et Rouget de Lisle.

Le 18 juin 2013, dans le cadre de la journée nationale commémorant l'Appel du général de Gaulle, une plaque dédiée au général Monclar a été apposée sur la stèle de la France Libre au Cours Foucault. Après l'historique de ce petit monument présenté par Robert Badinier, elle a été dévoilée par le préfet Jean-Louis Géraud et Brigitte Barèges, maire de Montauban, en présence de Roland Monclar.

Une croix de Lorraine a été mise en scène à cette occasion par une classe de troisième du collège Saint-Théodard, avec la participation de Roch Monclar. Les élèves, accompagnés par leur professeur de français, Isabelle Tudou, ont fait la lecture d'un poème de Marianne Cohn sur la Résistance. Ils ont aussi interprété le *Chant des partisans* et la *Marseillaise*, sous la houlette d'Hélène Fréby, leur professeur d'éducation musicale. L'interprétation magistrale par Sophie Grébert, professeur à l'Institut familial, de *la Croix de Lorraine*, un chant composé par Marcel



La plaque dédiée au général Charles-Raoul Monclar, le 18 juin 2013, a été dévoilée par Jean-Louis Géraud, préfet de Tarn-et-Garonne, Brigitte Barèges, maire de Montauban et Roland Monclar.



Les collégiens de Saint-Théodard pendant la mise en scène de la croix de Lorraine, le 18 juin 2013.

Poimboeuf, concluait la prestation des collégiens. « Le giratoire du général Monclar » attribué par la mairie de Montauban apportait la touche finale à ce travail de mémoire.

Grâce à la collaboration des municipalités qui se sont succédé en prenant le relais de la mémoire historique, la stèle de la France Libre a pu valoriser la contribution originale de la jeunesse au travail de mémoire dans le département. Elle symbolise, à travers l'héroïsme des Sénans, parmi les premiers à répondre à l'Appel du général de Gaulle, la reconnaissance



Robert Badinier et Anne-Marie Bonnet le 9 novembre 2013 devant la dernière configuration de la stèle de la France Libre, rénovée par les services municipaux dans le cadre de l'inauguration du Mémorial du Cours Foucault.

du 18 juin 1940 comme l'acte fondateur de la Résistance tout entière, dont l'unification réalisée par Jean Moulin a rendu indissociable l'action patriotique menée à l'extérieur et à l'intérieur du pays.

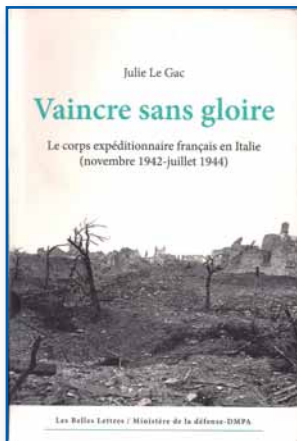
Cet Appel historique est inscrit désormais au Registre mémoire du monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (UNESCO). La stèle de la France Libre concrétise ainsi la volonté des générations montantes d'être parties prenantes du travail de mémoire, afin d'être en mesure de développer le pacte intergénérationnel susceptible de créer les conditions de la paix et de la réconciliation entre les hommes.

« On ne peut pas faire le deuil d'une histoire sanglante, rappelle Robert Badinier, en laissant la mémoire devenir exsangue, c'est-à-dire isolée de toute démarche éducative. On ne saurait perpétuer la mémoire sur les ruines de la citoyenneté. Il ne suffit pas, pour répondre à cette problématique, de décréter un devoir de mémoire, qui résiste à toute injonction, ni un devoir d'histoire, dont les leçons ne relèvent pas de la seule inculcation. Le travail de mémoire n'est pas un simple passage de témoin, il est un acte de passation dont la crédibilité dépend de notre capacité à résister à l'inhumain. On commence à promouvoir une mémoire d'avenir lorsqu'on parvient à s'acquitter d'un devoir de citoyenneté, fondé sur l'apprentissage de valeurs qui humanisent la vie. C'est ce qui est en jeu dès lors qu'on s'engage à relever les défis du temps présent.

C'est une exigence éthique qui suppose de mettre en perspective le savoir et le savoir-être. Elle repose sur une adhésion personnelle qui résulte d'une remise en question du rapport qu'on établit avec soi, avec les autres et l'environnement. Elle s'exprime dans une façon d'être au monde qui, en révélant la capacité de chacun à accéder à la citoyenneté universelle, favorise la transmission de la mémoire. C'est une démarche permanente permettant de se libérer peu à peu des facteurs d'incommunication qui empêchent d'apprendre à mieux vivre ensemble, en accord avec soi-même et en harmonie avec autrui. Elle contribue à œuvrer pour se préserver durablement de toute déshumanisation dans les rapports sociaux, celle que font apparaître l'oppression, la discrimination, l'exclusion et la division, autant de signes avant-coureurs de la violence ou de la haine qui peuvent conduire à la négation de l'autre et à la barbarie. »

Robert Badinier

**Délégué régional Midi-Pyrénées
Mémoire et Espoirs de la Résistance
Professeur honoraire de lettres modernes**



Vaincre sans gloire

En novembre 1942, c'est une armée d'Afrique encore traumatisée par la défaite de juin 1940 qui reprend le combat contre les forces de l'Axe, après avoir tenté d'empêcher le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie.

Si elle rejoint le camp allié, elle n'en répudie pas pour autant tout pétainisme. Même après la formation du CFLN et la fusion des Forces françaises libres avec l'armée d'Afrique, la coupure demeure entre des volontaires marqués par l'idéal de l'Appel du 18 juin, et des militaires de carrière pour qui la discipline et l'obéissance représentent la pierre angulaire.

C'est sur ce terreau peu fertile qu'est formé le corps expéditionnaire français (CEF), envoyé en Italie avec pour mission de faire oublier la défaite de 1940 aux yeux des Alliés comme à ceux des Français.

Après six mois d'un combat ingrat sur le front des Abruzzes, bien défendu par les Allemands, où les hommes vont au-delà de leurs limites, dans une campagne épuisante et sanglante, qui use les nerfs et les corps des combattants, le CEF joue un rôle primordial dans la percée du front, jusqu'à son retrait du front italien, en juillet 1944, pour participer au débarquement de Provence sous la direction du

général de Lattre, concurrent de toujours du général Juin.

Cet engagement total ne comble pas le fossé entre les FFL et les cadres de l'armée d'Afrique, qui assistent de mauvais gré au triomphe des gaullistes, face à un Giraud aussi dépassé militairement qu'incompétent politiquement, et dont le maréchalisme s'acclimate mal avec l'ambiance de la France libérée.

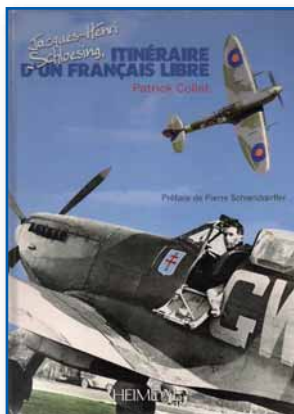
L'auteur ne manque pas d'évoquer la question épineuse des « *marocchinats* » commis par des éléments marocains du CEF, principalement entre mai et juin 1944, dont la mémoire demeure ancrée localement et a pu susciter des récupérations d'ordre politique.

Issu d'une thèse de doctorat en histoire plusieurs fois primée, ce livre nous offre, avec une belle érudition, et dans une langue claire et précise qui ne manque pas d'agrément, une analyse précieuse tant de la mentalité des hommes et des femmes du CEF, des réalités matérielles du combat, de la problématique de l'épuration ou des enjeux politiques et internationaux que des débats mémoriels.

Vaincre sans gloire : Le corps expéditionnaire français en Italie (novembre 1942-juliet 1944)

Julie Le Gac

Les Belles Lettres / Ministère de la Défense - DMPA, septembre 2013, 624 p., 29,50 €



Itinéraire d'un Français Libre, Jacques-Henri Schloësing

Français Libre de la première heure, successivement commandant des groupes de chasse « *Île-de-France* » puis « *Alsace* », Jacques-Henri Schloësing est assurément l'une des grandes figures des Forces aériennes françaises libres. Même si son palmarès n'égale pas celui d'un Pierre Clostermann ou même d'un Bernard Dupérier, ce jeune homme d'une vingtaine d'années révèle bientôt les qualités d'un chef, « *discret mais attentif aux autres, d'une humeur agréablement égale et le plus souvent joyeuse* », mais aussi « *réfléchi et d'un calme imperturbable dans l'action* » et d'un courage confirmé.

Pourtant, à l'exception de quelques témoignages, rien ou presque sur celui que Dupérier avait appelé « *l'Archange* », et que ses camarades surnommaient « *le grand Chleu* ».

En 2010, le colonel Patrick Collet est venu combler ce manque avec un ouvrage remarqué, lauréat du prix Grand Témoin décerné la même année par les jeunes du jury de la France mutualiste. Il nous revient aujourd'hui avec une édition en format beau livre de cette biographie, récit des cinq années de guerre de Schloësing, depuis son engagement dans l'armée de l'air, en septembre 1939, jusqu'à sa mort, à seulement 24 ans, au-dessus de Beauvoir-en Lyons le 26 août 1944, le jour de la descente des Champs

Élysées par le général de Gaulle.

Évadé de France, lors de la débâcle de juin 1940, avec quelques camarades à bord d'un *Caudron Goéland* qui les conduit en Grande-Bretagne, il passe par diverses écoles de pilotage avant de connaître le baptême du feu le 10 avril 1942. Après plusieurs missions, comme adjoint au *flight B* du groupe « *Île-de-France* », à sa tête puis à celle du groupe lui-même, il est abattu le 13 février 1943 lors d'une mission sur Abbeville.

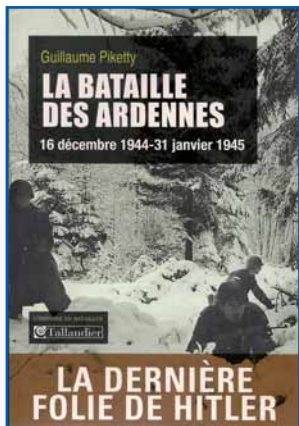
Brûlé aux yeux et aux mains, il est pris en charge par des Français qui le cachent, le soignent, avant de l'aider à s'évader par l'Espagne. Rentré en Angleterre, les opérations de reconstruction du visage se multiplient – pas moins de huit interventions. En attendant de pouvoir reprendre le combat, il s'occupe du mouvement scout des éclaireurs français en Grande-Bretagne. On lui conseille également de songer à l'après-guerre, où sa hauteur de vue et ses qualités de chef seront nécessaires pour la reconstruction du pays. Mais Schloësing ne l'entend pas ainsi : il obtient d'être affecté au groupe « *Île-de-France* » en qualité de surnuméraire, avant de prendre la tête du groupe « *Alsace* », le 25 août 1944.

Riche de nombreux documents ayant appartenu à Schloësing ou à ses proches et frères d'armes, ce livre nous plonge au plus près du combattant, mais aussi de l'homme, avec ses affections, ses doutes, ses espérances.

Itinéraire d'un Français Libre, Jacques-Henri Schloësing

Patrick Collet - Préface de Pierre Schoendærffer

Heimdal, mai 2013, 160 p., 39 € - Disponible à la Fondation.



La bataille des Ardennes

Le 16 décembre 1944, dans un contexte de recul général, et alors que les Alliés préparent l'offensive finale contre le Troisième Reich, trois armées allemandes lancent une puissante contre-offensive dans le secteur des Ardennes belges et luxembourgeoises. Minutieusement préparée, l'opération « *Wacht am Rhein* » (garde sur le Rhin) doit, dans l'esprit de Hitler, permettre de rééditer le coup de force de 1940, et ce, malgré un déficit en armes, en matériel et en carburant, et la nécessité de combler les rangs de vétérans usés par des années de guerre avec de nouvelles recrues non aguerries.

Le secret des préparatifs allemands est très soigné, ce qui n'empêche pas les Alliés d'être informés des préparatifs ennemis, mais l'incrédulité l'emporte parmi les généraux anglo-américains. De fait, les Ardennes constituent le ventre mou du « *front large* » voulu par Eisenhower, en perspective d'une offensive au nord et au sud du massif ; les unités en ligne sont peu nombreuses et ont souvent été éprouvées lors des combats précédents ; on les a envoyées dans ce secteur pour prendre du repos et se reconstituer.

Les premiers jours de l'attaque sont un indéniable succès pour les Allemands. Dans des conditions météorologiques détestables – mêlant neige, brouillard, froid glacial et longues nuits d'hiver –, ils parviennent à s'enfoncer dans le massif des Ardennes, un paysage de forêts traversé par des routes étroites souvent peu praticables, malgré les problèmes de logistique qui leur font prendre un retard important et la résistance des soldats américains qui, dans l'ensemble, tiennent leur ligne avec une remarquable opiniâtreté, dans un déluge de feu infernal. Leur progression conduit à la formation d'un *Bulge* (ou saillant) ardennais de 75 km de largeur sur 100 km de profondeur.

Face à cette offensive, la réaction des Américains est rapide. Au prix de pertes énormes, ils parviennent à tenir les bords nord et sud du *Bulge*, tandis que des renforts sont acheminés pour reconstituer et renforcer les lignes – en quelques jours, le nombre de combattants alliés est multiplié par sept. Si les combats du Schnee Eifel tournent au désastre pour les Américains, la garnison de Bastogne, encerclée par la V^e armée de panzers de Manteuffel, tient du 21 au 26 décembre, jusqu'à la percée de la III^e armée américaine de Patton, qui a abandonné ses projets d'offensive sur la Sarre pour engager une contre-attaque par le sud. Les jours suivants, les combats les plus intenses se concentrent au sud du *Bulge*, au sud de Wiltz et dans le corridor dégagé par la 4^e DBUS pour atteindre Bastogne.

À partir du 24 décembre, l'attaque allemande bute partout sur les défenses alliées. La perspective de s'emparer d'Anvers s'éloignant, Manteuffel propose de frapper au nord pour prendre au piège les forces alliées à l'est de la Meuse. Mais Hitler refuse. Au contraire, il entend profiter de l'étirement des lignes alliées au sud des Ardennes, en lançant en Alsace l'opération « *Nordwind* » (vent du nord), qui aboutit à un échec cuisant.

De son côté, Eisenhower entend profiter de ce que les Allemands se sont mis à découvrir pour lancer à son tour une offensive. Le 3 janvier 1945, la I^{re} armée américaine attaque au nord du *Bulge* sur un front d'une quarantaine de kilomètres, tandis que les troupes de Patton poursuivent leurs efforts vers le nord et que le 30^e corps britannique avance par l'ouest.

Toutefois, l'ennemi bloque toute avancée jusqu'au 8. À cette date, Hitler prend enfin conscience du risque que lui fait courir son entêtement et décide de replier ses troupes sur la ligne *Siegfried*. La retraite se fait en bon ordre, 20 000 Allemands à peine tombant dans la nasse anglo-américaine. Mais le lancement de l'offensive russe d'hiver, le 12 janvier, sonne peu après l'hallali du « *Reich de mille ans* ».

Si le plan initial allemand et son application sur les différents fronts du *Bulge* font l'objet d'une analyse précise, l'ouvrage s'appuie sur une bibliographie essentiellement anglo-saxonne, ce qui se ressent parfois dans les thématiques abordées ou le choix d'un vocabulaire anglais – pourquoi parler de *trench foot* pour évoquer le pied des tranchées ? –, ainsi que par certaines partialités historiographiques, d'ailleurs bien décrites dans l'appareil de notes. La description des combats de l'opération « *Nordwind* » pourra, par ailleurs, sembler quelque peu succincte au profane, même si la question est secondaire au regard du sujet du livre.

En dépit de ces quelques remarques, Guillaume Piketty nous offre avec cet ouvrage une synthèse intelligente et vivante, qui dresse un tableau des enjeux tactiques et stratégiques à l'œuvre dans les deux camps, mais aussi une réflexion sur la problématique du combat au cœur de l'hiver ardennais, dans l'une des plus grandes batailles livrées par les Américains durant la Seconde Guerre mondiale.

La Bataille des Ardennes (16 décembre 1944 - 31 janvier 1945)

Guillaume Piketty

Tallandier, octobre 2013, 240 p., 19,90 €

AVIS À NOS ABONNÉS

Sauf avis contraire de notre part, les ouvrages faisant l'objet d'un compte-rendu dans notre revue ne sont pas disponibles à la vente à la Fondation de la France Libre.

Serge Arvengas



Toute vie est une chance, encore faut-il la saisir. C'est ce que Serge a fait « *sans hésitation* ».

Né en 1925, petit-fils du maréchal Franchet d'Espérey et fils de diplomate, il suit sa famille dans divers pays dont il apprend la langue avec beaucoup de constance. En 1935, il est en Allemagne et assiste à la montée du nazisme. En 1939, il est en Pologne au moment de l'attaque allemande. En 1940, il est au Mexique quand son père refuse de prêter serment au maréchal Pétain. À dix-huit ans il entre à l'École militaire des Cadets de la France Libre à Ribbesford (G.-B.), dont il sort aspirant dans la promotion « *18 juin* ». Officier de liaison auprès d'une division américaine, il participe, dès juillet 1944, aux combats de la libération de la France et de la Belgique jusqu'en Allemagne. Il est blessé. À la fin de la guerre, il devient administrateur d'un territoire de la zone d'occupation française. Un an plus tard, il quitte l'armée. En 1959, André Malraux le prend dans son cabinet en raison de ses connaissances des langues et de la culture latino-américaines. Après une carrière menée chez Air France et chez Vittel, il devient, à titre bénévole, le secrétaire général de l'Amicale des Cadets de la France Libre, poste qu'il occupera pendant plus de trente ans jusqu'à la dissolution de cette amicale. Partout, il reçoit des marques de sympathie et de respect pour son dévouement, sa disponibilité et sa modestie. Si bien que, pour ceux qui l'ont connu, sa chance a été aussi leur chance.

Il nous quitte le 9 novembre, le jour du 43^e anniversaire de la mort du général de Gaulle. Quelle coïncidence symbolique

pour le gaulliste fidèle qu'il a été toute sa vie ! Ses obsèques ont eu lieu le 16 novembre à Verneuil-sur-Seine. Étaient présents ou représentés : le grand chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur des Invalides, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la France Libre, dont M. Bernard Lapeyrière, délégué des Yvelines, a mobilisé plusieurs sections de l'UNC de son département, la Saint-Cyrienne, le Club du 18 juin.

La promotion « *Cadets de la France libre* » de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr a tenu à témoigner son attachement à ce grand ancien, qui est aussi leur parrain. Deux saint-cyriens du premier bataillon de France lui ont rendu les honneurs. En hommage à ce grand citoyen et croyant, le maire et le curé de Verneuil ont fait exceptionnellement ouvrir la chapelle Notre-Dame du collègue Les Oiseaux. Le service religieux, célébré dans cette belle église, a été accompagné de chants et de pièces d'orgues remarquables. Le maire, le conseil municipal et la population de Verneuil ont tenu ainsi à souligner leur admiration pour Serge, apportant à son épouse, Sylvie, à ses enfants, à ses petits-enfants, à toute sa famille et aux cadets un émouvant réconfort.

Serge était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, chevalier des Arts et des Lettres, *Bronze Star* (USA). Il a reçu de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.

« *This Free French was a jolly good fellow.* »

René Marbot

Roland Lamouret



Roland Lamouret est né le 2 juin 1922 à Limours. Enfant de troupe, il s'engage volontairement pour cinq ans à Marseille, le 10 février 1941, au titre du régiment d'artil-

lerie coloniale du Maroc (RACM). Embarqué le 14 mai 1941, il débarque à Oran deux jours plus tard et rejoint le Maroc le jour suivant. Le 22 mai, il est affecté à la 11^e batterie, au 4^e groupe du RACM.

Le 4 juin 1943, il rejoint les Forces françaises libres. Après un séjour en Tripolitaine avec la 2^e division française libre (2^e DFL), il passe au Maroc, où la 2^e division blindée (2^e DB) est en formation. Il est affecté à la 32^e batterie du 3^e régiment d'artillerie coloniale (3^e RAC) le 13 novembre.

Embarqué pour l'Angleterre à Casablanca le 12 avril 1944, il débarque à Swansea le 23 avril et stationne à Sledmere (Yorkshire), jusqu'à son embarquement pour la France, le 31 juillet. Débarqué à Grandcamp le 2 août, il prend part aux opérations de Normandie avec son unité.

Victime de graves blessures à la tête à Paris le 26 août, il est évacué vers l'hôpital de Lannelongue. Nommé à titre exceptionnel brigadier-chef le 1^{er} juin 1945, il sort de l'hôpital le 22 juillet et part en convalescence. Réformé définitivement le 26 juillet 1946 avec une pension d'invalidité de 100 %, il retourne à la vie civile et s'installe à Château-Renault en 1953. Élu conseiller municipal en 1965, il occupe les fonctions d'adjoint au maire de 1967 à 1995. Également administrateur de l'hôpital, il est écrivain humoriste et historien, et reçoit les Palmes académiques. Correspondant de la *Nouvelle République*, il garde une indéfectible amitié à l'égard de la communauté harki, respectueux des anciens combattants de toutes les guerres.

Cité à l'ordre de son régiment, il a reçu la croix de guerre avec étoile de bronze, la médaille militaire, la Légion d'honneur, la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre et la médaille du combattant volontaire de la Résistance.

Délégué régional pour le Berry, la Touraine, le Poitou et la Vendée des blessés de la face, « *Les Gueules Cassées* », pendant vingt-cinq ans, il est président d'honneur de l'Amicale interdépartementale des Anciens de la division Leclerc de la Touraine et de la Sarthe.

Antoine Serra

Jean-Pierre Mallet

Né le 24 juin 1920 dans le 12^e arrondissement de Paris, Jean-Pierre Mallet est issu d'une vieille famille de souche protestante. Trop jeune pour être mobilisé en 1939, il poursuit ses études au début de la guerre. En mai 1940, il prépare son

deuxième baccalauréat en même temps que le concours d'entrée à Saint-Cyr. En juin, il passe l'oral du baccalauréat à Poitiers.

Ayant entendu, le 19 juin, un discours radiodiffusé du général de Gaulle chez un cousin, à Verteuil-d'Agenais, il décide, le lendemain, de partir pour l'Angleterre. Le 21, ayant revêtu son calot de PMS et un imperméable gris-bleu de l'armée suisse, il embarque avec son père, le colonel Richard Mallet (1878-1948), à Saint-Jean-de-Luz à bord du *Sobieski* avec des troupes polonaises rapatriées en Grande-Bretagne. En août, son frère aîné Horace, planteur au Cameroun, sera, selon les mots du général de Larminat, « *l'un des actifs artisans du ralliement de ce territoire à la France Libre* ».

Arrivé le 23 juin en rade de Plymouth, il est envoyé à Olympia Hall, où il choisit de s'engager dans les Forces françaises libres. Il signe son engagement le 1^{er} juillet au camp de Delville.

Affecté au bataillon de chasseurs puis à Camberley, il y suit, à partir du 10 décembre 1940, le cours d'élève aspirant, dont il sort le 1^{er} mai 1941 avec le grade de sergent et le brevet de chef de section. Entre mai et septembre 1941, il suit les cours du peloton de transmission.

Nommé aspirant, il quitte l'Angleterre pour le Moyen-Orient en octobre 1941. Après un périple à bord du *Chantilly* puis de l'*Élisabethville* qui le conduit successivement au Cap, où son père représente la France Libre, Durban et Aden, il arrive peu avant Noël sur les bords du canal de Suez, où il retrouve brièvement son frère aîné Horace, qui sert à l'état-major de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE).

À Beyrouth, il demande, sur les conseils de son aîné, à être affecté à la Légion étrangère. Mais comme il a déclaré parler anglais lors de son transfert de Londres, on l'envoie à Helouan, au sud du Caire, face aux ruines de l'antique Memphis, pour faire un stage de « *Desert Warfare* » avec la 8^e armée britannique. Au retour, il intègre à Alep le 1^{er} bataillon de la 13^e DBLE sous les ordres de Jacques de Bollardière.

En avril 1942, son bataillon quitte la Syrie pour l'Égypte et la Cyrénaïque au sein de la 2^e brigade française libre du général Cazaud. Il prend part aux combats de Gambut, d'El Alamein et de Tobrouk. Son frère aîné trouve la mort lors de la sortie de vive force de Bir Hakeim.

Nommé sous-lieutenant en mars 1943, il intègre la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon de la 13^e DBLE, sous les ordres du capitaine

Langlois. Lors de la campagne de Tunisie, il reçoit une citation au Djebel Garci.

Débarqué en Italie en mai 1944 avec la 1^{re} division française libre (1^{re} DFL), il est envoyé dès son arrivée sur le front comme officier de liaison avec l'aile gauche de la 8^e armée et retrouve sa section après les combats de Monte Leucio. À sa tête, il participe à la prise de Rome, aux combats de Tivoli et du lac Bolsena. Le 16 juin, il enlève brillamment à la tête de sa section le Pic Terminone et met en fuite les défenseurs ennemis. Quelques jours plus tard, il prend part aux opérations de Radicofani, où il tient la cote 537, et est grièvement blessé dans les vertèbres par des éclats d'obus, le 19 juin.

Le lieutenant Dureau, son ancien instructeur à Old Dean, le fait évacuer sur l'hôpital Hadfield Spears, où il est opéré, avant d'être transféré à l'hôpital de Bagnoli, dans la banlieue de Naples.

En juillet, son parcours hospitalier se poursuit à Alger puis Tunis, où il est à nouveau opéré. Promu au grade de lieutenant, il rentre en France en juillet 1945 et termine sa convalescence en janvier 1946.

Démobilisé, il reprend des études de chimie puis se tourne vers la finance, entrant comme stagiaire dans différents établissements bancaires à Genève, aux États-Unis et en France, avant de devenir gérant-associé de la Banque Mallet Frères et Cie. Il termine sa carrière comme conseiller de la direction de la Banque Occidentale.

Décédé à Clamart le 26 septembre 2013, il a été inhumé à Morat, dans le canton de Fribourg, en Suisse, après un ultime hommage dans la cour d'honneur des Invalides, le 30 septembre.

Il était commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération par décret du 29 décembre 1944, croix de guerre 39/45 avec deux citations, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, officier du Nicham Iftikar et titulaire de la médaille coloniale, de la médaille des blessés et de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre.

Lucien Neuwirth

Né en 1924 à Saint-Étienne, Lucien Neuwirth est le fils unique d'artisans fourreurs. Le 18 juin 1940, selon son témoignage, il entend l'appel du général de Gaulle sur son poste de TSF. Peu après, il constitue avec quelques camarades le groupe Espoir, qui publie un journal clandestin. En décembre 1942, menacé par la police de Vichy, il s'évade de France

par l'Espagne mais, arrêté par la *Guardia civile* espagnole, il est successivement interné à Lérida et Saragosse puis au camp de Miranda.

Libéré au bout de quelques mois, il rejoint l'Angleterre via Gibraltar et, dirigé vers les Forces françaises libres, s'engage dans les Forces aériennes françaises libres et opte pour les parachutistes. Breveté à Ringway le 5 mars 1944, il rejoint le 4^e SAS.

Début août 1944, il atterrit dans le Morbihan à bord d'un planeur *Waco* puis participe à l'opération *Spenser*, une mission de reconnaissance vers la Loire pour empêcher les troupes allemandes venues du sud-ouest d'échapper à l'étau allié. À l'hiver 1944, il est envoyé avec ses camarades dans les Ardennes belges pour soutenir les Américains face à l'offensive allemande (opération *Franklin*). Puis parachuté le 7 avril 1945 aux Pays-Bas dans le cadre de l'opération *Amherst*, il est fait prisonnier et blessé près de Wezuperbrug le 9 avril.

Après la guerre, il s'apprête à travailler avec ses parents avant d'ouvrir lui-même un magasin de nouveautés dans sa ville natale quand le général de Gaulle fonde le RPF. Élu conseiller municipal (1947-1965) puis adjoint au maire de Saint-Étienne (1953-1965), il effectue une période d'officier de réserve d'action psychologique à Alger, position dont il tire profit pour œuvrer au retour au pouvoir du général de Gaulle ; il est porte-parole du Comité de salut public et directeur de Radio-Alger lors du putsch de mai 1958.

Sous la V^e République, il est élu député UNR, UDR et RPR de la deuxième circonscription de la Loire de 1958 à 1981 puis sénateur de 1983 à 2001. Dans le cadre de ses fonctions parlementaires, il fait voter en 1967, avec l'approbation du général de Gaulle et du ministre des Affaires sociales, Jean-Marcel Jeanneney, la loi relative à la régulation des naissances, plus connue sous le nom de « *loi Neuwirth* », qui légalise la contraception. De même, en 1974, il soutient en qualité de rapporteur à l'Assemblée nationale le projet de loi de Simone Veil sur l'interruption volontaire de grossesse. Plus tard, il défend une loi sur la douleur en 1995 et une autre sur les soins palliatifs en 1999.

Candidat malheureux à la mairie de Saint-Étienne en 1965 et 1971, il préside le conseil général de la Loire, où il succède à Antoine Pinay, de 1979 à 1994.

Auteur de divers ouvrages – *Que la vie soit!* en 1979 ou *Ma guerre à seize ans* en 1986 –, il est décédé dans la nuit du 25 au 26 novembre 2013 à l'hôpital Sainte-Périne de Paris, à l'âge de 89 ans.

Jean-Louis Nougier

Né le 4 mars 1921 à Paris, Jean-Louis Nougier passe son enfance à Athies (Somme), où sa mère habite la plupart du temps. Il fait cependant toutes ses études à Paris et prépare une école d'agriculture pour pouvoir intégrer l'École nationale d'agriculture à Grignon (actuellement dans les Yvelines). Il y entre fin 1939-début 1940 et y effectue ses deux années d'études. Devant faire un stage agricole



Jean-Louis Nougier devant son AMMB (coll. personnelle).

après ses études, il décide de retourner à Athies. Il réussit alors à passer clandestinement en zone interdite et à revenir chez lui. Sa maison étant occupée par les Allemands, il est hébergé chez une femme de son village et peut ainsi effectuer son stage.

Refusant l'occupation allemande, Jean-Louis Nougier repart alors vers Paris, où il rencontre un de ses amis d'enfance, Étienne Krafft. Tous deux décident de rejoindre les FFL en passant par l'Espagne. Ils quittent Paris le 12 mars 1943 et se dirigent vers Pau, via Dax et Orthez. Poursuivant leur route par Oloron puis Tardets, ils ont connaissance d'un réseau d'évasion, grâce auquel ils passent de nuit la frontière espagnole, le 20 mars 1943. Arrêtés par les carabinieri espagnols à Ustaroz, ils sont dirigés à Isaba puis incarcérés à la prison de Pampelune. Ils seront ensuite emprisonnés pendant 176 jours à Totana (Murcia), dans le sud de l'Espagne. Enfin, le 27 Octobre 1943, ils sont libérés à la suite d'un accord franco-espagnol et embarqués sur le paquebot *Gouverneur général Lépine*, passent Gibraltar et atteignent Casablanca.

Après divers interrogatoires et une visite médicale au camp de Médiouna, ils s'engagent tous les deux dans les FFL, dans le 1^{er} RMSM, unité de reconnaissance de la 2^e DB en cours de formation. Six mois plus tard, Jean-Louis Nougier et la 2^e DB

arrivent en Angleterre, dans la région de Hull (Yorkshire), après 23 jours de mer.

Débarqué en France, il prend part à la campagne de Normandie, à la libération de Paris où, avec son unité, il participe à la prise de la Chambres des députés, à la campagne de Lorraine et à celle des Vosges, où il est blessé. Il est rapatrié au Val-de-Grâce, où il est soigné pendant un mois. Revenu dans la division, il participe aux opérations de la poche de Royan puis il fait route avec la 2^e DB vers l'Allemagne où il termine la guerre à Berchtesgaden.

Démobilisé en août 1945, Jean-Louis Nougier devient alors agriculteur.

Il est élu maire d'Athies de 1953 à 1983 puis conseiller municipal de 1983 à 1989. Président du syndicat intercommunal de Ham (Somme), il a également créé le syndicat d'eau potable de la région d'Athies. Il a aussi été président du conseil d'administration de la maison de retraite d'Athies.

Jean-Louis Nougier est décédé le 17 septembre 2013 à Péronne (Somme). Chevalier de la Légion d'honneur, il était titulaire de la médaille de la France Libre, de la médaille militaire, de la croix de guerre 1939-1945, de la croix du combattant volontaire de la Résistance, de la médaille des Évadés et de la *Presidential Unit Citation* (2^e DB).

Joël Doucher

Aidez-nous à compléter la liste des Français Libres

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son Appel historique, fondateur de la France Libre. De cette date jusqu'à la clôture des engagements dans les Forces françaises libres, le 31 juillet 1943, des dizaines de milliers de volontaires s'engagent sous l'étendard à croix de Lorraine.

Depuis des années, Henri Écochard, ancien des Forces françaises libres, se consacre à l'établissement d'une liste recensant ces Français Libres. Cette liste a été mise en ligne sur Internet en 2005, afin de permettre à des contributeurs éventuels de l'aider à la compléter.

Vous pouvez la consulter sur les sites de la Fondation de la France Libre (www.france-libre.net) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).

Cette liste est encore incomplète.

Si vous disposez de renseignements pouvant améliorer son contenu, vous êtes cordialement invités à les communiquer à Stéphane Longuet, responsable actuel de la liste, à l'adresse suivante :

stephane.longuet@charles-de-gaulle.org

Vous pouvez également nous transmettre les éléments à votre disposition à l'adresse postale suivante :

Fondation de la France Libre
Liste des Français Libres
59 rue Vergniaud
75013 Paris

La rédaction

DÉCÈS

ANDRÉ Paule, née Odry
(épouse de Roger, 1^{re} DFL),
le 27 octobre 2013

ARVENGAS Serge
(Cadets de la France Libre),
le 9 novembre 2013 à Paris (75)

BOURRIEZ Madeleine
(épouse de Daniel),
le 21 octobre 2013
à Amiens (80)

BRISSON René (1^{re} DFL, SAS),
le 23 octobre 2013
à Bayonne (64)

CANTAUD Georges (1^{re} DFL, train)
le 24 octobre 2013 à Paris (75)

COQUILLARD Jacques
(1^{re} DFL, 22^e BMNA),
le 24 septembre 2013
à Lons-le-Saunier (39)

DALIT Maurice (réseau Samson),
le 22 mai 2011
à Juvisy-sur-Orge (91)

DELFINI Jean-François,
le 16 octobre 2013 à Meudon (92)

DELHOUM Raymond,
le 29 juin 2013 à Marseille (13)

DESBRANDES Auguste (FNFL),
le 5 octobre 2013 à Saint-Flour (15)

DUPONT Jules (2^e DB),
le 13 août 2013 à Lombez (32)

FOUQUE Henry (SAS),
le 26 février 2013
à Sainte-Luce (972)

FUGUET Jacques (FNFL),
le 22 novembre 2013

LAGREGA Ginette, née Buisson
(réseau Centurie),
le 16 octobre 2013 à Montbron (16)

LAMOURET Roland (2^e DB),
le 18 janvier 2013
à Château-Renault (37)

LAPOUGE Georges (réseau
Manipule),
le 27 novembre 2013

LE COZ Jean-Baptiste
(FNFL, 2^e DB),
le 29 avril 2013 à Plouha (22)

LEPAPE Eugène (FNFL),
le 28 octobre 2013
à Saint-Pierre (975)

NETTER Édouard-Louis,
le 23 septembre 2013 à Paris (75)

NEUWIRTH Lucien (SAS),
le 26 novembre 2013
à Paris (75)

NOUGUIER Jean-Louis
(2^e DB, 1^{er} RMSM),
le 17 septembre 2013
à Péronne (80)

ROYER Michel (CND-Castille),
le 29 novembre 2013
à Saint-Brieuc (22)

SALAS Pantaléon (2^e DB),
le 1^{er} octobre 2013 à Saix (81)

SALMON Robert
(Défense de la France),
le 23 octobre 2013
à Paris (75)

STICH Jean,
le 26 octobre 2013
à Strasbourg (67)

Légion d'honneur :

Officier : Vincent Nicol

Visitez notre site :
www.france-libre.net

Alpes-Maritimes

Le 15 octobre 2013 a eu lieu à Nice, à 16 h 30, une sympathique cérémonie dans le grand amphithéâtre de la maison des associations, en présence des autorités civiles, militaires et de présidents d'associations patriotiques et d'anciens combattants accompagnés de leurs porte-drapeaux. Ce jour-là, Pierre Morissée, délégué de la Fondation de la France Libre, a transmis le flambeau au lieutenant-colonel Marie-Christine Fix, ancienne déléguée départementale adjointe pour les Alpes-Maritimes. Des allocutions ont été échangées.



Le lieutenant-colonel Marie-Christine Fix.

Arrivé de Paris pour officialiser la cérémonie, M. Thierry Terrier, secrétaire général de la Fondation, a fait l'historique de la Fondation de la France Libre – héritière de l'Association des Français Libres créée en 1945 par le général de Larminat. Le but étant d'assurer la pérennité des traditions, des valeurs morales et de l'idéal de la France Libre telle qu'elle fut créée par le général de Gaulle par son Appel du 18 juin 1940.

Il rappela qu'un peu plus de 50 000 volontaires français et étrangers – à peine 0,11 % de la population de la France à l'époque ! – ont tout abandonné : famille, études universitaires, métiers, pour le rejoindre, venus de tous horizons politiques, de religions diverses et de toutes les classes sociales de la société.

Aujourd'hui, la Fondation s'honore de transmettre aux jeunes générations, avec le concours des délégués régionaux et des associations locales affiliées, les valeurs pour lesquelles ils ont combattu et, pour nombre d'entre eux, laissé leur vie pour que la France survive et retrouve sa place dans le monde.

Lui cédant la parole, Pierre Morissée a souhaité au lieutenant-colonel Fix la bienvenue à la Fondation. Il l'exhorte à poursuivre dans le département des Alpes-Maritimes l'œuvre initiée par le compagnon de la Libération Robert

Bineau et ses prédécesseurs, au service de la mémoire de ceux qui ont servi dans l'honneur, avec passion, courage et abnégation, la France entre le 18 juin 1940 et le 8 mai 1945.

Dans sa réponse, le lieutenant-colonel Fix s'est dite honorée par la confiance qui lui est témoignée, s'engageant notamment à poursuivre l'œuvre de transmission de la mémoire de la France Libre et de ses combats, dans la voie tracée par les anciens délégués de la Fondation.

Ponctuée de félicitations à l'adresse de la nouvelle déléguée, la cérémonie s'est achevée à 17h30 autour d'une généreuse collation offerte par la ville de Nice.

Pierre Morissée
Délégué honoraire

Australie

Afin de commémorer le centenaire de la marine australienne, le gouvernement et la marine australiens ont organisé dans le port de Sydney, du 4 au 11 octobre 2013, diverses cérémonies auxquelles participaient de nombreux navires de guerre et grands voiliers de nations amies. Ils ont été passés en revue par le gouverneur fédéral de l'Australie et le prince Harry du Royaume-Uni, venu pour l'occasion. La France était représentée par la frégate *Vendémiaire*, venue de Nouvelle-Calédonie.

Le 7 octobre, à 10 heures, une cérémonie de dépôt de gerbes s'est tenue au monument La Pérouse, dédié à l'explorateur, organisée par le capitaine de frégate Éric Berti, consul général de France pour l'Australie, et l'association des anciens combattants de Nouvelle-Galles du Sud. Il m'avait été demandé de représenter la France Libre avec un drapeau à croix de Lorraine, le seul en ma possession, le pavillon de beaupré du *Savorgnan de Brazza*, don de l'amiral Gérard Daille. Un détachement d'officiers et marins de la *Vendémiaire* était présent, sous les ordres du capitaine de frégate J. R. Degans, commandant du navire, ainsi que des membres de l'ambassade – trois jeunes saint-cyriens – et du consulat, le maire de la commune de Randwick, représentant de la *National Park & Wild Life*, ainsi que de nombreux résidents français. Un vin d'honneur a été offert par le consul et des pâtisseries par les anciens combattants. Après les allocutions du consul et du commandant, deux tapes de bouche de la *Vendémiaire* ont été offertes au président du musée La Pérouse par le commandant du bâtiment.

Un groupe de figurants en uniformes de grognards de Napoléon, avec drapeau

d'époque, mousquets et deux canons, étaient venus parader sur la butte derrière le monument, au grand étonnement des participants à la cérémonie.

Le 9 octobre, à 18 h 30, un cocktail était organisé à bord de la *Vendémiaire*, dans le cadre de l'*International Fleet Review*, par le contre-amiral Anne Cullerre, commandant la zone maritime du Pacifique, commandant supérieur des forces armées en Polynésie française. Les présidents d'associations, les personnalités françaises de Sydney et des officiers de bâtiments présents dans le port étaient invités. J'ai eu l'honneur d'être présenté à l'amiral en tant qu'ancien FNFL 40.

Georges Brouet

Brésil

Né dans le 12^e arrondissement de Paris le 27 décembre 1922, Georges Schteinberg émigre au Brésil en 1933. Engagé dans la France Libre en 1942, il rejoint l'Angleterre et, après une formation dans les écoles de la RAF, devient sergent artilleur au sein du groupe de bombardement *Lorraine*. Le 22 octobre 1943, il connaît une mort glorieuse contre l'ennemi, à seulement 21 ans, lors d'une mission de bombardement, lorsque son *Douglas Boston BZ 393* est touché par la *Flak*. Il s'agissait d'une mission de bombardement difficile et dangereuse à basse altitude contre une usine d'avions de Charleroi, en Belgique. Un moteur en feu, l'avion s'écrase à Veere, aux Pays-Bas. Avec le sergent Julien Allain, il a été enterré dans le carré français du cimetière militaire de Kapelle, aux Pays-Bas.

Il a reçu à titre posthume la médaille de la Résistance et la croix de guerre avec palme par décret du 12 janvier 1945 signé de la main du général de Gaulle. La citation de la médaille militaire le décrit comme un excellent tireur, inscrit dès la première heure dans l'armée de l'air.

À l'initiative des citoyens d'Aagtekerke, un monument a été inauguré, soixante-dix ans après, en hommage à Georges Schteinberg, Julien Allain et le lieutenant Charles Lang. Lors de l'inauguration, le 22 octobre 2013, deux avions *North American T-6 Harvard* des forces aériennes néerlandaises ont effectué trois survols au-dessus du mémorial, où un clairon interprétait le *Last Post*.

Parmi les autorités civiles et militaires étaient présents le général Pascal Valentin, de l'armée de l'air française, commandant l'*European Air Transport Command* (EATC) – le commandement du transport aérien européen –, le colonel P. J. A. De

Jongh, de l'armée royale de l'air néerlandaise, le colonel Benoît Esque, attaché de défense à l'ambassade de France à La Haye, le commandant Bas Dijkhuizen et le lieutenant Andrew Bustraan, de la base navale de Flushing, le Dr Robert van der Zwaag, maire d'Aagtekerke, Ton Verhulst, président du conseil de la ville d'Aagtekerke, Hans Nonnekes, secrétaire de ce conseil, Chris Maas, alderman, et le Dr B. C. Léon Dewitte, OBE, maître de cérémonie.



Henriete Schteinberg devant le mémorial des trois aviateurs.

Parmi les parents des défunts figuraient Henriete Schteinberg-Musser et Hana Schteinberg, sœur et nièce de Georges Schteinberg, résidant à Rio de Janeiro, ainsi que son neveu, Georges Schteinberg, venu d'Israël.

Finistère

Hommage à Maurice Bon



Le 13 octobre 2013, cérémonie d'hommage à Maurice Bon à Pluguffan, près de Quimper. Le lieutenant-colonel Sergey Solomasov, attaché militaire de l'air adjoint à l'ambassade de Russie à Paris, se recueille devant la stèle de Maurice Bon, érigée à l'aéroport de Quimper-Cornouaille, qui porte le nom du héros de l'escadrille « Normandie-Niemen ».

Un écrivain a dit qu'une belle vie était « une pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr ». Cette pensée, Maurice l'a conçue et il la réalisera, au maximum, dans tout l'éclat de son printemps. Sa vocation, il l'a connue de bonne heure et, tout de suite, il s'en est épris. Il veut être aviateur. Les « gestes » des conquérants du ciel l'ont enthousiasmé et, si cet adolescent modeste ne rêve pas de mériter la gloire des Guynemer ou des Mermoz, du moins, les événements le prouveront, il se sent une âme de leur trempe.

Né à Elliant (Finistère-sud) en 1920, Maurice Bon sert dans l'armée de l'air à Madagascar quand les Britanniques lancent contre l'île l'opération *Ironclad*. Engagé dans les FAFL le 18 janvier 1943, il se porte volontaire pour faire partie des renforts destinés au groupe de chasse *Normandie*, qu'il rejoint en Russie le 15 mai suivant.

Après un entraînement très rapide sur *Yak 1*, il prend sa place comme pilote à l'escadrille et participe activement à la dure bataille d'Orel. Il inaugure son palmarès le 19 juillet 1943 en abattant un *Ju 88* dans la région de Znamenskaïa. Le 30 août, c'est un *Ju 87* qui succombe à ses assauts. Poursuivant ses efforts, du 4 septembre au 7 octobre 1943, dans le ciel d'Iéna et de Smolensk, il ajoute quatre victoires supplémentaires à son palmarès.

Le 13 octobre 1943, il en est à sa 72^e mission de guerre. Ce jour-là, à midi, une mission à 12 *Yak* part sur le secteur de Lenino-Baievo. Un gros engagement a lieu avec des *Fw 190*. Alors qu'il attaquait un avion ennemi, Maurice Bon est lui-même touché. Son avion percute le sol près de Gorodetz.

Après la guerre, sa famille déploie des années d'effort pour retrouver le corps de Maurice Bon. En juin 2012, de longues et fastidieuses recherches permettent à Joël Souben de déterminer deux lieux possibles. Un Français vivant à Moscou, René Barchi, sollicité, se rend sur place. Le 19 juillet 2012, il fait parvenir le message suivant :

« La tombe de Maurice Bon est enfin retrouvée... Sa sépulture se trouve bien en Biélorussie, sur le territoire de l'ex-village de Stefanovo qui aujourd'hui n'est plus qu'un lieu-dit. »

Ce cimetière mémorial, qui est situé au sommet d'une colline, comporte en son centre la statue d'un soldat soviétique. Sur la droite, en entrant dans le petit carré, on remarque une tombe séparée entourée d'herbes folles, c'est celle de Maurice Bon. Sur une plaque est inscrit :

« Ci-gît pilote français du régiment Normandie-Niemen, Maurice Bon, mort en héros le 13. X. 1943. »

Depuis soixante-dix ans, elle a été entretenue régulièrement par les habitants du petit village de Stefanovo, en Biélorussie, fidèles au souvenir des victimes de guerre.

L'aspirant Maurice Bon fait partie de la poignée de Français Libres qui ont choisi de se battre très loin de leur patrie, au sein du groupe de chasse *Normandie*. Bien peu en sont revenus vivants. Lui n'est jamais

rentré, malgré les demandes répétées de sa famille pour rapatrier son corps.

Hervé Pelliet
Délégué suppléant du Finistère

Grande-Bretagne

C'est avec une émotion particulière cette année que nous nous sommes recueillis au cimetière de Brockwood en présence d'une délégation de marins et saint-cyriens.



Dépôt de la gerbe de la Fondation au carré français du cimetière militaire de Brookwood.

Bernard Émié, notre ambassadeur, s'était joint à Olivier Chambard, notre consul. J'ai déposé une couronne au nom de la Fondation de la France Libre, en présence du délégué du Souvenir Français, Olivier Renard, et de la présidente des associations françaises, Anne Faure.

Malgré une bruine légère, un petit groupe de nos compatriotes était présent.

Brigitte Williams
Déléguée de Grande-Bretagne

Lot-et-Garonne

Inauguration de la plaque « Bir Hakeim » à Trentels le 11 novembre 2013

Dans l'échelonnement de la pose des plaques de « Bir Hakeim » en Lot-et-Garonne, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts dans le village de Trentels, où repose l'adjudant Huynh du



Le délégué départemental en compagnie des enfants de l'école communale.

BIMP qui a participé à la mémorable bataille où s'est illustrée la 1^{re} BFL.

Ses enfants, venus de diverses régions de France, s'étaient donné rendez-vous pour se retrouver à l'occasion de la procédure de dévoilement.

Cette manifestation a ainsi revêtu une émotion tout à fait particulière en y associant la mémoire du soldat à ce lieu marqué désormais d'un trait d'union entre le combattant et l'épopée immortelle.

Francis Ruffier-Monet

Haute-Savoie

La commémoration du 18 juin 1940

En cette année du 73^e anniversaire de l'appel historique du général de Gaulle et de la création de la France Libre, « *noyau de la Résistance* » (général de Larminat, 21 juin 1953), les Français Libres et leurs amis participants de la Fondation de la France Libre de Haute-Savoie ont commémoré l'évènement en se réunissant en assemblée générale de leur amicale, à Publier, commune située à mi-chemin entre Thonon et Évian.



Après le dépôt de gerbes, le maire, A. Lapperrousaz et les FFL E. Bonopéra, R. Buquin et J. Gilbert.

La journée a débuté au cimetière pour rendre un hommage à notre camarade Philippe Baratay, habitant de la commune, disparu en octobre dernier.

Puis l'assemblée générale, présidée par le délégué départemental Roger Buquin (FFL), a permis de rassembler deux autres FFL, Enzo Bonopéra et Jean Gilbert, ainsi qu'une vingtaine d'amis de la France Libre. Après avoir exprimé notre sympathie à l'intention de nos cinq autres camarades FFL, Pierre Beilin, Robert Bourcart, Félix Guez, Georges Jouanin et François Ségura, retenus chez eux pour raison de santé, une minute de recueillement a été observée à la mémoire de ceux qui nous ont quittés cette année : Philippe Baratay (FNFL), Maurice Boutet (FAFL), Gilbert Durand (BCRA) et Odette Peyrot (BCRA).

Dans son rapport d'activités, le président a souligné la participation active de la délégation haut-savoyarde au déroulement du concours national de la Résistance et de la Déportation, aux cérémonies patriotiques départementales et aux réunions de préparation des nombreuses manifestations de commémoration du 70^e anniversaire des évènements de la résistance haut-savoyarde des années 1943 et 1944 à célébrer en 2013 et 2014. Conjointement, une prospection du fichier « *Écochard* » des membres de la France Libre a permis de dresser la liste des 116 Français Libres natifs de Haute-Savoie en vue d'entreprendre une enquête sur le destin de chacun et faire éventuellement valoir son parcours.

Au terme de l'assemblée, c'est au monument aux morts situé sur l'esplanade « *Jean Moulin* », ancien de la France Libre, que s'est tenue la cérémonie officielle du souvenir, rassemblant une quinzaine de porte-drapeaux, ainsi que de nombreux Publierains. Dans une brève allocution, Roger Buquin a remercié le maire de son accueil particulièrement chaleureux et n'a pas manqué de noter la forte implication de cette commune dans le devoir de mémoire comme le montre, notamment, le nom du grand résistant donné à ce lieu; puis il a mis en valeur le caractère exceptionnel du phénomène que fut la France Libre dans notre histoire, tout en souhaitant que les générations présentes et à venir s'inspirent des leçons de refus de la résignation, de foi absolue en les destinées de la France et de dévouement sans limite à son service qu'elle a donnée.

Un vin d'honneur offert par la Ville nous a ensuite donné l'occasion de partager de nombreux échanges avec les élus et la population.

Enfin, comme d'habitude, notre rencontre « *free french* » s'est prolongée autour d'un repas en commun naturellement convivial, avec l'espoir de nous retrouver au moins aussi nombreux l'an prochain pour une journée du souvenir qui pourrait se tenir cette fois sur le plateau des Glières.

Roger Buquin
Délégué de Haute-Savoie

Seine-Maritime

9 novembre à Rouen

Comme chaque année, la Fondation et la ville de Rouen ont rendu hommage au général de Gaulle, au jour anniversaire de son décès.

M. Mamadou Dialo, conseiller municipal et conseiller général de Seine-Maritime, représentant la ville de Rouen, a déposé

une gerbe, suivi de la déléguée de la Fondation.

La ville avait pavé les mâts avec des drapeaux tricolores frappés de la croix de Lorraine. La stèle était au centre de 12 drapeaux des associations d'anciens combattants. Des autorités civiles et militaires étaient présentes.

Après une minute de silence et la sonnerie *Aux morts*, l'assistance a entonné une vibrante *Marseillaise*. Puis la déléguée a pris la parole pour rappeler le souvenir de l'homme du 18 juin.

Brigitte Brière
Déléguée de Rouen

17 novembre au Havre

Le dimanche 17 novembre 2013, à 10 heures, l'Association des Amis et Anciens de la France Libre du Havre a organisé en la cathédrale Notre-Dame une messe en hommage à tous les Français Libres, à leur chef le général de Gaulle et aux généraux Brosset et Leclerc, commandant respectivement la 1^{re} DFL et la 2^e DB.

À l'issue de la cérémonie, Michel Pérot, délégué de la Fondation de la France Libre au Havre, Henri Écochard, représentant la 1^{re} DFL, et trois filles de compagnons, Florence Roumeguère, Françoise Amiel et Blandine Bongrand Saint Hillier, ont déposé une gerbe à la stèle de l'Appel du 18 juin 1940, place du général de Gaulle.

La journée s'est conclue par un verre de l'amitié à la Maison des Gens de Mer.

Michel Pérot
Délégué du Havre



De gauche à droite : Michel Pérot, Florence Roumeguère, Henri Écochard, Françoise Amiel (derrière celui-ci) et Blandine Bongrand Saint Hillier.

Somme

Deux évènements dans deux localités du département de la Somme, ont marqué la vie de notre délégation, ces derniers mois. L'un impliquait directement la Fondation, avec l'intervention du secré-

taire général national, M. Thierry Terrier, et rendait hommage à Jean Moulin à Moreuil, tandis que l'autre saluait la mémoire du général Antoine Béthouart, à Rue.

Hommage à Jean Moulin

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'arrestation et de la mort de Jean Moulin, ce 21 juin 2013, les collégiens de Moreuil (Somme) ont rendu hommage à celui qui a donné son nom à leur établissement scolaire.

À 10 heures, l'ensemble des élèves de troisième ont entonné le *Chant des partisans* devant leurs camarades, les autorités et d'anciens combattants. Puis plusieurs d'entre eux ont lu des textes ou des études qu'ils avaient préparés sur la vie de Jean Moulin et le thème de la Résistance. Chaque délégué de classe du collège a ensuite dévoilé une partie d'un portrait géant de Jean Moulin.



Thierry Terrier, au collège de Moreuil.

Après les interventions de M. Yves Delécluse, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Somme et de M. Bernard Florin, sous-préfet de Montdidier, M. Daniel Bourriez, délégué régional de la Fondation de la France Libre, a cédé la parole à M. Thierry Terrier, écrivain, ancien diplomate et secrétaire général national de la Fondation de la France Libre, qui a retracé la vie de Jean Moulin aux élèves du collège.

Un pot de l'amitié a conclu la matinée.

Hommage au général Béthouart

Mercredi 4 septembre 2013, la ville de Rue (Somme) a rendu hommage au général Antoine Béthouart, compagnon de la Libération, héros des deux guerres mondiales, dont la famille était originaire de la commune. La municipalité avait choisi l'anniversaire de la libération de la ville pour rebaptiser de son nom la place de la Gare, au cours d'une cérémonie pleine d'émotion à laquelle participaient les autorités civiles et militaires, des



La plaque de la place du général Antoine Béthouart après son dévoilement, à Rue.

membres de la famille du général ainsi que M. Daniel Bourriez, délégué régional de la Fondation de la France Libre.

Né en 1889 à Dôle (Jura), Antoine Béthouart, rappelons-le, a été notamment commandant du corps expéditionnaire français en Norvège en 1940, organisateur de l'aide au débarquement des Alliés en Afrique du nord en 1942 et un des artisans de la victoire en Alsace en 1944. Il est décédé en 1982 à Fréjus (Var). Il a été inhumé au cimetière de Rue, berceau de sa famille auquel il était très attaché.

Joël Doucher
Secrétaire Général de la délégation de Somme-Picardie

Vienne

Le 9 novembre, jour anniversaire de la mort du grand homme que fut le général de Gaulle, la remise du drapeau de la France Libre à l'association de la Vienne, par le secrétaire général de la Fondation, M. Terrier, fut une cérémonie émouvante.

Ce matin-là, le soleil était de la partie, c'était tout simplement le soleil de la France éternelle !

Le vin d'honneur a rassemblé 170 personnes et le repas 120 participants. Nous étions accueillis par le mess des officiers de la caserne Aboville à Poitiers.



Remise du drapeau à la délégation.

Une belle journée de patriotisme que nous allons renouveler tous les 9 novembre.

Il faut maintenir le devoir de mémoire et du souvenir !

Jean-Michel Beaufretton

Yvelines

Commémorations de l'appel du 18 juin

Dans de nombreuses villes des Yvelines, notre Fondation et son drapeau ont participé à la commémoration du 73^e anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Ainsi, au monument aux morts de l'hôtel de ville de Versailles, notre Fondation avait invité un collégien de Marly-le-Roi, Théo Brunet, lauréat (premier prix départemental) du concours de la Résistance et de la Déportation, à lire l'Appel en présence d'Érard Corbin de Mangoux, préfet des Yvelines, Marie-Annick Duchêne, sénatrice et maire adjointe de Versailles, François de Mazières, député-maire de Versailles, de nombreux élus et des représentants d'associations d'anciens combattants, résistants et déportés ainsi que des élèves lauréats, et d'une nombreuse assistance.

À l'issue de cette cérémonie, notre délégation a offert le repas traditionnel au Quartier de Croy aux lauréats départementaux du concours, en présence en particulier de Jean-Marc Galland, sous-préfet, et Michel Bernot, maire-adjoint de Versailles.

Témoignages

Le délégué a organisé une matinée de témoignages, le 24 avril, sur le thème « *L'engagement* » au collège Saint-Augustin de Saint-Germain-en-Laye. Après deux films sur la France Libre et les Cadets de la France Libre, nos amis Serge Arvengas et René Marbot, tous deux Cadets de la France Libre, ont témoigné sur leur engagement dans la France Libre et répondu à de très nombreuses questions devant 120 élèves de troisième.

Dans le cadre du devoir de mémoire, le secrétaire général de la Fondation, Thierry Terrier, avait accepté, à la demande du délégué, d'animer une conférence à La Ferté-Bernard le 6 juin, organisée par le Lions Club local. Plus de 100 personnes ont écouté une passionnante évocation de « *L'épopée de la France Libre, un miracle permanent* ». De nombreuses questions et des applaudissements nourris ont salué cette remarquable conférence.

Bernard Lapeyrère
Délégué des Yvelines

Voyage commémoratif en Italie (21-27 septembre 2013)

Soixante-dix membres de l'ADFL ont commémoré le 70^e anniversaire de la campagne d'Italie par un voyage « sur les pas de la 1^{re} DFL dans la campagne d'Italie, de Naples à Radicofani ».

On trouve les premières traces de la 1^{re} DFL à Herculanium, que nos anciens, cantonnés près de Naples, ont visitée. Coup d'œil sur la forteresse de Sessa Aurunca, qui domine les vallées du Garigliano et du Liri. On comprend pourquoi le général Juin y a installé son PC.

Cimetière de Venafro. Tombes surmontées de croix et stèles musulmanes se côtoient. Accompagné d'un prêtre franciscain, Noël Murati dépose une gerbe tricolore. « Aux Morts ! », minute de silence puis retentit la *Marseillaise*. Prière du prêtre et discours de Noël Murati. Tout près, le petit musée « Winterline », où sont exposés uniformes, équipements et engins.

L'après-midi nous conduit à la forteresse de Monte Cassino. Guy Crissin, Pierre Robedat et Christiane Kammerer, infirmière de la comtesse du Luart, témoignent. Les deux derniers, qui participèrent à toute la campagne, en ont des souvenirs très précis et nous aident à concevoir les combats par l'esprit. La nature ayant repris ses droits, il est difficile d'imaginer ces contrées dévastées et la violence des combats qui y ont eu lieu. Le monastère de Monte Cassino, devenu un asile pour des centaines de civils désarmés, fut réduit en un tas de ruines en 1944 ; de nombreux réfugiés et combattants périrent. Reconstitué, il abrite une communauté de bénédictins. Statues, vestiges, œuvres d'art, récupérés dans les décombres, sont remis en valeur.

Un père nous fait visiter la crypte, les appartements de Saint Benoît et les vitraux modernes, dont un offert par les anciens du CEFI. En face, le cimetière polonais nous rappelle le sacrifice de ces troupes amies.

Le lendemain, nous parcourons les routes tortueuses des vallées du Garigliano et du Liri. Étape à Sant'Andrea, petit village témoin de violents combats. Une sobre cérémonie a lieu au monument de la 1^{re} DFL de San Giorgio a Liri, simple croix blanche en bordure de route, rappelant l'ancien cimetière, dont les tombes furent rassemblées à Venafro. Le maire de San Giorgio, ses deux adjoints et Noël Murati déposent une gerbe. Après la minute de silence retentissent, l'un après l'autre, les deux hymnes nationaux. Les gens du village sont là, nombreux. Nous continuons vers Sant'Ambrogio, Sant'Apollinare, Casa Chiaia, Rio Forma Quesa, Monte Morone, Monte Leucio, San Giovanni Incarico... tous villages où la 1^{re} DFL s'est illustrée. Souvenirs très précis de nos anciens. Nos amis de « Linea Gustav » nous offrent une soirée musicale imprévue, bien appréciée !

Vers Rome, via Valmontone, l'autoroute suit la route de la 1^{re} DFL. Au cimetière de Monte Mario, situé sur une colline dominant la ville, la mission militaire de l'ambassade de France en Italie nous attend. Une énorme stèle blanche, sculptée du corps de pierre d'un combattant nu, symbolise douleur et sacrifice. Le général Lockhart, attaché militaire, puis Noël Murati prennent la parole. Accompagnés du représentant de l'association des anciens combattants français en Italie, ils déposent une gerbe au pied du monument. Minute de silence, et à nouveau la *Marseillaise*. Conviés à visiter le palais Farnèse, nous sommes guidés à travers les trésors récemment restaurés. Au bas des escaliers, dans un patio entouré d'arcades, une plaque rappelle que, « le 4 juin 1944, le drapeau français était de nouveau hissé sur le palais Farnèse ». Après midi, visite de la Villa Adriana, où se sont distingués les BM 4, 5 et 11.

Le mercredi, beaucoup ont souhaité se rendre à l'audience papale, d'autres préférant visiter la ville et le Colisée, où défilèrent les troupes du CEFI. Puis nous visitons la villa Médicis, siège de l'Académie de France à Rome. Les anciens renoncent à monter les 55 marches qui mènent à la chambre du cardinal, et profitent des jardins et de l'esplanade où le général de Gaulle passa en revue les troupes de la 13^e DBLE en juin 1944. L'ambassadeur de France près le Saint-Siège, Bruno Joubert, nous accueille chaleureusement dans l'élégante villa Bonaparte.

Retour à Paris demain matin. Un petit groupe a continué jusqu'à Radicofani, port de la Toscane, où la 1^{re} DFL et la 13^e DBLE se sont illustrées, par Montefiascone, Bolsena et son lac. Les anciens racontent les combats. Catherine et Guillemette de Sairigné lisent des extraits des carnets de leur père, Gabriel, commandant de la 13^e DBLE. Dernière étape, comme pour la 1^{re} DFL en 1944, relevée pour rejoindre Tarente et préparer le débarquement de Provence...

Chaque jour, ont été déclinés les noms de ceux qui ont laissé leur vie dans les combats d'Italie : Magny, Fougerat, Amyot-d'Inville, Laurent-Champrosay et tant d'autres connus ou plus modestes...



Stèle de San Giorgio a Liri.

Marie-France Gonnord et Pierre Saint Hillier

Hommage à René Mouchotte à Gibraltar

Le 14 septembre dernier, à Gibraltar, un bâtiment de la base de la *Royal Air Force* a été baptisé du nom de René Mouchotte, au terme de la cérémonie annuelle d'hommages aux héros de la bataille d'Angleterre.

La journaliste britannique Jan Leeming est à l'origine de cet hommage. Elle a su convaincre les autorités militaires de rendre hommage de cette manière aux aviateurs français qui combattirent avec la RAF. Le récent documentaire pour la BBC dont elle est l'auteur retrace le parcours de celui qui, le 30 juin 1940, réussit à poser son avion dans la colonie britannique, muni d'une simple carte tirée d'un manuel scolaire, avant de continuer la lutte dans le ciel d'Angleterre.

Une plaque commémorative a été dévoilée en présence des autorités militaires locales de la RAF, de M. Pierre Fayaud, consul de France honoraire à Gibraltar, et de M. Hubert de Lisle, représentant la famille de René Mouchotte. Le bâtiment nommé « *Mouchotte* » se situe non loin du cimetière où se trouvent encore les sépultures des aviateurs français abattus par les Espagnols le jour même de l'atterrissage réussi de Mouchotte.

Voici la mémoire de la France Libre bien inscrite à Gibraltar.

Christophe Barret



La plaque en hommage à René Mouchotte (coll. P. Fayaud).



Le « Mouchotte Building » (coll. P. Fayaud).

Cartes de vœux 2014



Au seuil de l'année 2014, la Fondation vous propose ses cartes de vœux.

Elles sont disponibles au prix de 15 € le paquet (port compris) de 10 cartes et enveloppes.

Pour toute commande, veuillez retourner le bon ci-dessous, accompagné du chèque correspondant à l'ordre de :

« Fondation de la France Libre »

Mme/Mlle/M. :

Adresse :

Code postal : Ville :

Désire recevoir paquet(s) de 10 cartes de vœux 2014.

Je joins, à cet effet, un chèque de :euros.

Fondation de la France Libre – 59 rue Vergniaud – 75013 PARIS

L'Association des Familles des Parachutistes SAS de la France Libre (AFPSAS)



Le 23 août 2013, se tenait à Saint-Marcel l'assemblée générale constitutive de l'Association des Familles des Parachutistes SAS de la France Libre (AFPSAS), organisée par des descendants de SAS, des sympathisants et d'anciens parachutistes français du SAS.

L'association, dont le siège social est au Musée de la Résistance bretonne de Saint-Marcel, dans le Morbihan, a pour but, à une période où les parachutistes français SAS en vie sont de moins en moins nombreux, de perpétuer l'esprit qui les a conduits à s'engager dans ce corps d'élite pour libérer la France.

Destinée à réunir non seulement toutes les personnes qui ont des liens de parenté avec les parachutistes SAS, mais aussi des sympathisants soucieux d'aider à maintenir la mémoire de ces hommes d'exception, l'association prévoit d'organiser, autour de son conseil d'administration et de son bureau, divers comités, chargés :

- de représenter l'association à l'étranger, en contact avec la *SAS Regimental Association* et les descendants de SAS belges et hollandais ;
- d'établir des liens avec les municipalités concernées par les SAS et de participer à l'organisation des cérémonies anniversaires et au développement des musées concernés ;
- d'apporter à ces musées un soutien à caractère historique, mais aussi de rédiger des articles dans des revues spécialisées, afin de mieux faire connaître les SAS français ;
- de communiquer par la voie d'un site internet – www.afpsas.org – et d'un bulletin, en direction des médias et des autres associations, mais aussi de travailler avec les établissements scolaires ;
- de fournir un contact et un soutien aux anciens ou à leurs veuves, au besoin en liaison avec les services compétents, et une aide éventuelle aux membres actifs en recherche d'emploi ou de stage.

Dans un premier temps, l'association se donne pour mission d'œuvrer pour le Musée de Saint-Marcel, en vue de sa rénovation, et de participer activement à l'organisation des manifestations prévues à l'occasion du 70^e anniversaire du débarquement de juin 1944 tant à Saint-Marcel qu'à Sennecey-le-Grand.

Toutes les demandes d'adhésion sont à adresser à l'AFPSAS à l'adresse suivante : Kerhuil Vihan - 56250 Saint-Nolff, ou par courriel à Franck Papazow : president@afpsas.org.



...Sur trois appellations : Bordeaux supérieur, Montagne Saint-Emilion, Lalande de Pomerol.



Nous produisons des vins de qualité pour vous offrir de vrais moments de plaisir....



Vignobles

Robert BERTIN & Fils

Grands Vins de Bordeaux
Propriétaires-récoltants
« Dallau »

33910 ST. DENIS DE PILE

Tél. 05.57.81.21.17 – Fax 05.57.84.29.44

www.vignoblesbertin.com

Vignerons de père en fils depuis 1742...

FAIRE UN DON, UNE DONATION OU UN LEGS À LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE, C'EST LUI DONNER LES MOYENS D'ACCOMPLIR SA MISSION, AUJOURD'HUI ET DEMAIN, ET LA PROTÉGER POUR TRÈS LONGTEMPS

La **Fondation de la France Libre** s'est donnée pour mission d'assurer la **mémoire des Français Libres et de son chef, le général de Gaulle**. Elle a pour but essentiel de transmettre cette mémoire aux générations actuelles et futures.

Avec vous, vos dons, donations, legs et assurances-vie, nous pourrons assurer et transmettre correctement cette mémoire.

Avec vous, nous pourrons alors continuer à entretenir la flamme du souvenir et du sacrifice de ces milliers d'hommes et de femmes qui ont rejoint le général de Gaulle au lendemain du 18 juin 1940 pour combattre à ses côtés.

Nous aider dans cette tâche est très simple, mais les moyens à votre disposition trop souvent méconnus.

Nous contacter directement pour vous guider restera toujours bien sûr la solution la plus rassurante.

Transmettre son patrimoine, son capital, ou léguer des biens divers, est un acte solennel et important à accomplir en toute confiance et dans la transparence la plus totale.

En l'absence d'héritiers réservataires, vous pouvez soutenir la Fondation en la désignant dans votre testament ou faire une libéralité de votre vivant.

La reconnaissance d'utilité publique confère à la Fondation de la France Libre le droit de recueillir legs et donations.

Pour cela, vous pouvez contacter la Fondation ou mandater votre notaire pour prendre attache avec notre organisme.

LE DON

Faire un don génère un avantage fiscal indéniable

66 % du montant versé sera déduit de vos impôts sur le revenu.

Pour 100 euros versés, seulement 34 euros seront votre contribution et effort réel

(dans la limite de 20% du revenu imposable).

Pour les entreprises

les dons sont déductibles à hauteur de 60 % dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires hors taxes (reportable sur 5 ans).

D'autre part, l'entreprise peut valoriser son image en parrainant certaines opérations et en déduire les dépenses au titre de ses frais généraux.

LA DONATION

Vous pouvez donner

de votre vivant, par exemple, un bien immobilier ou un capital.

Il vous faudra alors et obligatoirement faire l'enregistrement de cette donation auprès de votre notaire.

La donation en nue-propriété

à la Fondation vous permet de donner votre bien, par exemple votre appartement, mais de conserver, en le stipulant, la jouissance totale jusqu'à la fin de votre vie.

Vous pouvez soutenir

par exemple, la recherche historique sur la France Libre en créant un prix attaché à votre nom.

LE LEGS

Le legs testamentaire n'est pas irrévocable

vous pouvez à tout moment le modifier. Le legs bénéficie d'un régime privilégié en faveur des fondations reconnues d'utilité publique. Ils sont exonérés de droit. La totalité du legs revient alors à la Fondation de la France Libre, sans prélèvement de l'État.

L'ASSURANCE-VIE

La Fondation de la France Libre peut être désignée bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie.

Je joins ma participation à vos actions et vous prie de trouver un chèque de € à titre de don à l'ordre de :

**FONDATION DE LA FRANCE LIBRE
59 rue Vergniaud - 75013 Paris**

Je recevrai, en retour, un reçu fiscal déductible de mes impôts sur le revenu 2013.

Je souhaite que la Fondation prenne contact avec moi pour évoquer la question d'un legs.

Je suis une entreprise commerciale et souhaite soutenir la Fondation au titre du mécénat.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Exemple : un don de 100 € ne vous reviendra plus qu'à 34 € après déduction d'impôts.

GROUPE DASSAULT

[future now]

Développement *Aéronautique* *Recherche*
Haute Technologie
Presse *Informatique*
Electronique
Multimédia



GROUPE DASSAULT

Résolument tourné vers l'avenir, le Groupe Dassault prouve chaque jour son audace et sa créativité en innovant dans tous les secteurs de la haute technologie. Parce que le futur commence maintenant le Groupe Dassault invente chaque jour.

www.groupedassault.com